

# BLR

magazine

n° 459  
Avril 2021  
www.bourg-la-reine.fr

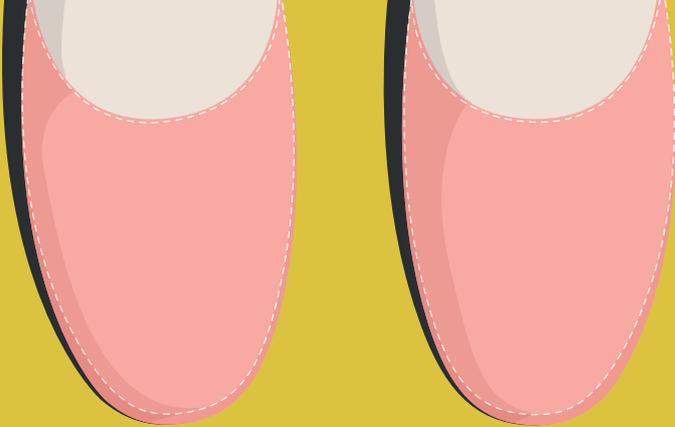


Police municipale : une action de proximité

■ **Mairie vous informe** | P. 12  
Terre de jeux : Bourg-la-Reine prépare le terrain !

■ **Grand angle** | P. 16  
Sécurité locale : agir au quotidien pour votre tranquillité

■ **Nos associations** | P. 29  
Bouger en télétravail



ENTRE NOUS,  
C'EST 2 MÈTRES,  
PAS MOINS !

Les gestes barrières,  
faut les respecter pour se protéger





P. 6

## La Mairie vous informe

- Covid-19 : la Ville vous accompagne
- Quand biodiversité rime avec convivialité
- Maison France services : un nouveau service de proximité
- Des bornes de recharge pour véhicules électriques



P. 15

## Info jeunes

- Les nouveaux membres du CJC
- Inscriptions en CHAM
- Concours photos : votez pour le meilleur cliché !



P. 16

## Grand angle

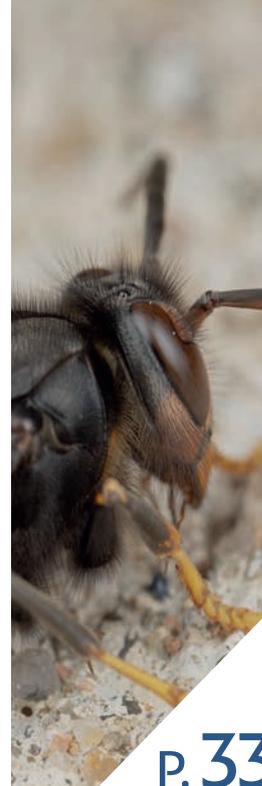
- Sécurité locale : agir au quotidien pour votre tranquillité



P. 27

## Nos associations

- Des sacs solidaires pour les étudiants
- Zoom sur les activités du CAEL
- Prenez l'air avec l'Office de tourisme
- Bouger en télétravail



P. 33

## Bon à savoir

- Frelon asiatique : n'agissez pas seul(e) !
- Déjections canines : l'affaire est dans le sac !
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

# Edito du Maire



Chères Réginaburgiennes,  
Chers Réginaburgiens,

Au moment où vous lisez ces lignes, le centre de vaccination commun aux trois villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux assure le déploiement des injections des doses du vaccin Moderna. Si nous,

Maires, sommes heureux de l'ouverture de ce centre et de son bon fonctionnement, nous espérons qu'il permettra de combattre localement l'apparition de nouvelles chaînes de contaminations et de sauver des vies. Au fur et à mesure que s'ouvre la vaccination à différents publics, je vous encourage, dès que vous le pouvez, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. La Mairie est pleinement mobilisée pour vous accompagner dans cette démarche en appelant le 01 79 71 40 90.

La situation en Île-de-France reste très préoccupante. Il est de notre responsabilité d'appliquer avec rigueur les gestes barrières et de respecter les consignes sanitaires. Des vies en dépendent. Je me permets donc de vous appeler, à nouveau, à la prudence

et au suivi des directives données par le gouvernement. La fin de cette pandémie reste liée à l'application de ces gestes. Nous pourrions d'autant plus rapidement retrouver notre mode de vie fait de rencontres, de convivialité, d'événements festifs tant attendus.

Le dossier de ce magazine porte sur la sécurité à Bourg-la-Reine. Je suis conscient que ce sujet préoccupe beaucoup d'habitants de la ville. C'est pourquoi les articles de ces pages ont pour objet d'expliquer les missions des différentes polices, de donner des éléments de contexte sur le sentiment d'insécurité et bien sûr de présenter les actions de la municipalité.

De nombreuses évolutions attendent la police municipale pour une ville toujours plus apaisée et sûre.

À bientôt,

**Patrick Donath,**  
Maire de Bourg-la-Reine

## Dimanche 28 février

Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, et Virginie Barbaut, conseillère municipale, ont remis une médaille à Monsieur Winckelmuller à l'occasion de ses 100 ans. C'est chez lui, dans son logement à Bourg-la-Reine où il habite depuis bientôt 60 ans, que Monsieur Winckelmüller, entouré de son fils et de sa belle-fille, a célébré son centenaire. Pour cause de pandémie, ses petits et arrière-petits enfants n'ont pas pu être présents mais ils étaient avec lui par la pensée. Ceux qui se promènent en centre-ville le connaissent probablement : cela fait 40 ans, depuis qu'il est à la retraite, qu'il sort au marché pour acheter son pain. Nous lui souhaitons de rester encore longtemps en aussi bonne forme !



## Mercredi 10 mars

Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, Philippe Laurent, Maire de Sceaux, et Jean-Yves Sénart, Maire d'Antony, se sont rendus à l'espace Vasarely à Antony, pour constater l'installation opérationnelle du centre de vaccination qui a ouvert ses portes lundi 15 mars. Pour en savoir plus, lisez l'article en page 6.

## Du 12 au 14 mars

Une vingtaine d'exposants ont proposé une grande variété de produits du terroir provenant de France ou de l'étranger, lors des Tables Gourmandes organisées par l'Office de Tourisme.



## Vendredi 19 mars

Une cérémonie de recueillement s'est tenue le 19 mars au cimetière de Bourg-la-Reine en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



## TESTS SALIVAIRES DANS LES ÉCOLES

# BOURG-LA-REINE, PIONNIÈRE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

**Au retour des vacances de février, les enfants des écoles de Bourg-la-Reine ont participé aux tests salivaires mis en place par la Ville. Une opération de grande ampleur faisant de Bourg-la-Reine l'une des premières villes de France à lancer une telle opération de dépistage de la Covid-19.**

C'était pour la bonne cause et chacun y a mis du sien ! Munis de l'autorisation de leurs parents, les écoliers de Bourg-la-Reine ont déposé avec application de la salive dans des pots en plastique pour participer au dépistage massif organisé durant la semaine de la rentrée. Ces tests salivaires, moins intrusifs que les tests PCR, ont été très bien accueillis par les écoliers : « *Je préfère ça, parce que les cotons-tiges dans le nez, ça fait hyper mal* » assure l'un d'eux.

### ► Une opération d'envergure

La décision d'organiser cette opération a été prise par le Maire, Patrick Donath, pendant les congés de février, devançant ainsi la décision de la Haute Autorité de Santé de faire réaliser ce type de test. « *L'objectif est de rassurer les parents et de casser les chaînes de contamination* » explique Patrick Donath, alors que plusieurs cas de Covid-19 avaient été détectés avant les vacances à l'école Faiencerie.

Les familles contactées pour demander leur accord ont rapidement répondu à la proposition de la Ville, permettant ainsi l'organisation de ces tests dès le retour des congés. Sollicité pour ce dépistage, le laboratoire Cerballiance a formé plusieurs personnes qui ont elles-mêmes formé d'autres agents pour participer à cette campagne : prise en charge des classes, prélèvement, étiquetage, désinfection, procédure pour le retour des flacons... Le montage de l'opération a également nécessité la mobilisation de plusieurs agents durant le week-end et en soirée.

Une réactivité de toutes parts qui a permis de tester au total 1 331 enfants et 177 adultes (enseignants, personnels de service ou animateurs) en quelques jours. Les résultats ont révélé 7 enfants positifs en élémentaire (dont 2 enfants avec un variant), 2 enfants positifs en maternelle et 1 cas parmi le personnel.

### ► Un exemple pour les autres villes

La réactivité de Bourg-la-Reine pour mettre en place ce dépistage n'est pas passée inaperçue. La Ville a en effet reçu à cette occasion la visite de Charline Avenel, Rectrice de l'Académie de Versailles, et de Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine. Des représentants de l'Académie, de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, et de Cerballiance ont également fait le déplacement. L'événement a aussi été amplement

relayé par la presse, avec des reportages sur France 3, France 5, France Bleu et BFM TV, sur les radios Voltages et Sud Radio, ainsi que des articles dans Le Parisien et Libération.

Mais cette campagne a également servi d'exemple pour d'autres collectivités souhaitant mettre en place un tel dispositif. « *Le rectorat nous a aussi demandé un retour d'expérience sur cette opération afin de s'en inspirer pour les futures opérations organisées par l'Éducation nationale* » ajoute Maryse Langlais, maire adjointe déléguée à l'éducation. Un retour qui servira rapidement pour les nouvelles séances de tests.

### Les tests en chiffres

- > 69 agents municipaux mobilisés
- > 1 331 enfants, soit 78 % des écoliers et
- > 177 adultes, soit 90 % du personnel testés
- > 9 enfants et
- > 1 adulte révélés positifs

### Témoignage

« *Pour réaliser ces tests, tout a été mis en place avec beaucoup d'organisation : demande d'autorisation en ligne sur l'Espace citoyens, toutes les informations nécessaires, etc.* » Sonia Daoud, maman d'une petite fille inscrite en maternelle, a tenu à faire part de sa grande satisfaction à l'égard du service Enfance. « *Depuis notre arrivée à Bourg-la-Reine, sur l'ensemble des échanges (mails, présentiel, Espace citoyens) je n'ai pu constater l'efficacité sans faille du service Enfance. Et ce, malgré le Covid. Un grand bravo et surtout un immense merci à toute l'équipe !* »



CENTRE DE VACCINATION, TRANSPORT, RENSEIGNEMENTS

## LA VILLE MET TOUT EN ŒUVRE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Après plusieurs semaines de mobilisation des villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux, un centre de vaccination contre la COVID19 a ouvert ses portes le 15 mars dernier à Antony. Une très bonne nouvelle qui répond aux fortes attentes de la population. Mais c'est depuis le début janvier que Bourg-la-Reine déploie de nombreux moyens pour organiser la vaccination des plus fragiles dans les meilleures conditions.

Dès l'autorisation de la Préfecture et l'ARS, les contacts ont été établis afin de mobiliser les professionnels de santé et ainsi assurer l'ouverture du centre 5 jours sur 7. Tous les moyens logistiques, sanitaires et sécuritaires ont également été mis en place pour offrir aux habitants des conditions optimales de vaccination. Une logistique qui, à Bourg-la-Reine, démarre auprès du service prenant en charge les appels des habitants demandant leur inscription. « *Après quelques questions qui permettent de s'assurer que la personne est bien éligible à la vaccination, nous l'ajoutons à la liste d'attente. Puis une autre équipe rappelle les personnes au fur et à mesure des créneaux disponibles avant d'organiser le transport des personnes qui en ont besoin. Il faut aussi gérer les équipes mises à disposition du centre de vaccination et contacter les professionnels de santé qui pourraient venir y travailler* » explique Dominique Chauveau, responsable du centre d'appels. Depuis la mise en place de ce service exceptionnel, plus de 800 personnes ont été inscrites sur la liste d'attente et près de la moitié ont déjà été recontactées pour leurs RDV.

### TÉMOIGNAGE

*« Je suis très contente d'avoir pu bénéficier du chauffeur de la Ville pour me conduire au centre de vaccination. Ce jeune homme adorable a tout fait pour m'aider, à tel point que les médecins l'ont même pris pour mon petit-fils ! » C'est par ces mots que Jeanine Torrión, 92 ans, nous a fait part de sa satisfaction après avoir été accompagnée au centre de vaccination. « Tout le monde a été très gentil et ça fait plaisir dans ces moments-là ».*

### ► Un transport adapté

Une fois le RDV pris pour les deux injections, la question du transport peut se poser. La Ville propose alors aux personnes seules, sans véhicule, ou ayant des difficultés à se déplacer, plusieurs solutions. Celles-ci sont adaptées à la mobilité de la personne qui doit se faire vacciner. Le car municipal est ainsi mis à contribution deux fois par semaine. La

Croix-Rouge, les bénévoles du Coup de fil solidaire ou un chauffeur de la Ville peuvent conduire une personne à Antony ou dans l'un des centres de proximité de L'Hay-les-Roses ou de Châtenay-Malabry. Une aide du département est également proposée aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

**Pour en savoir plus et prendre un rendez-vous, contactez au moins deux jours à l'avance le 01 79 71 40 90 ou écrivez à [covid19@bourg-la-reine.fr](mailto:covid19@bourg-la-reine.fr)**

### Quelques chiffres

Depuis début mars,

- > 20 bénévoles accompagnent les plus fragiles
- > Plus de 1500 courriers ont été envoyés aux plus de 75 ans pour leur indiquer la marche à suivre

> Une moyenne de 150 appels sont passés chaque jour pour la liste d'attente et la prise de RDV

- > 100 personnes ont bénéficié d'un mode de transport
- > Près de 813 Réginois (hors EHPAD) ont été vaccinés ou ont un RDV

### BLR Solidaire

La solidarité est une valeur essentielle dans l'action de l'équipe municipale. C'est pourquoi la Ville travaille depuis le début de la pandémie à la mise en place d'un réseau d'entraide et d'écoute afin d'accompagner les personnes les plus fragiles. Lors du premier confinement, il y a déjà un an, les 1 500 « Coups de fil solidaire » avaient constitué une première initiative d'envie qui visait à contacter les personnes les plus touchées par le confinement. Face au grand succès de cette opération, la Mairie a décidé de pérenniser l'existence de ce réseau informel en lui donnant un nom : « BLR Solidaire ». À court terme, BLR Solidaire proposera aux Réginois des services d'accompagnement pour la vie quotidienne : petits travaux, aide aux démarches, transport ponctuel... Son fonctionnement s'appuiera sur l'équipe bénévole déjà constituée, en lien avec l'équipe du centre communal d'action sociale (CCAS).

**Rendez-vous dans le prochain BLR magazine pour en savoir plus !**



VACCINS

## LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### ► Une fois le vaccin approuvé par l'Agence européenne du médicament, la surveillance des effets indésirables va-t-elle s'arrêter ?

Au contraire, elle va s'intensifier sur la base de l'observation des personnes vaccinées. La surveillance post vaccinale est impérativement d'un quart d'heure sur place. Au retour à domicile, il faut surveiller pendant les 3 jours suivants les effets indésirables minimes ou plus graves. Les effets minimes, douleurs ou démangeaisons, maux de tête, fatigue, parfois douleurs musculaires, tremblements ou nausées sont inhérents à toute vaccination et ne durent que 1 à 3 jours. Un risque théorique (1 sur 250 000) existe toujours que des effets indésirables très rares, non observés au cours des essais cliniques, puissent être constatés après vaccination.

À ce jour, la responsabilité du vaccin Astra Zeneca dans les accidents thrombotiques survenus dans certains pays étrangers n'est absolument pas démontrée et l'Agence de Sécurité du Médicament fait le choix de poursuivre la vaccination par ce vaccin.

### ► Les vaccins Covid-19 sont-ils indiqués chez les enfants et les femmes enceintes et peuvent-ils rendre les femmes stériles ?

Les vaccins de Pfizer-BioNTech, Moderna et AstraZeneca ne sont pas indiqués chez les enfants.

La vaccination contre la Covid-19 n'est pas proposée aux femmes enceintes. Toutefois, si celles-ci présentent une indication (obésité grave, diabète ou pathologie grave), ce sont les vaccins à ARN messenger qui doivent être proposés, car n'ayant pas d'effet sur le développement embryonnaire et fœtal et sur la reproduction.

Ces vaccins ne peuvent pas rendre les femmes stériles, il n'y a aucune possibilité qu'un virus à ARN codant pour une protéine virale puisse entraîner la production d'anticorps contre des protéines humaines.

### ► Les personnes à risque et allergiques peuvent-elles se faire vacciner sans danger ?

Chez les sujets présentant des risques (diabète, obésité, âge élevé), les essais cliniques des vaccins à ARN n'ont pas montré d'effets indésirables graves.

En ce qui concerne Pfizer et Moderna, la vaccination est contre-indiquée aux personnes ayant des antécédents d'allergie sévère à l'un des composants du vaccin, le PEG (polyéthylène glycolle) et les polysorbates. Toutefois, avec les vaccinations en cours à l'échelle mondiale, aucune réaction grave n'a été observée. Chez les personnes présentant des antécédents d'allergies graves (réaction rapide et grave avec atteinte respiratoire ou digestive), la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande d'éviter les vaccins à vecteur viral, dans l'attente de données complémentaires, et en particulier le vaccin chinois dont le stabilisateur est l'aluminium.

### ► Faut-il vacciner quelqu'un qui a déjà eu la Covid-19 ou qui a été infecté sans le savoir ?

Quelques mois après une infection bénigne, de nombreuses personnes n'ont plus d'anticorps détectables ou d'anticorps neutralisants : la réinfection est possible. Les personnes qui ont fait une infection plus grave n'ont pas toutes des anticorps détectables 6 mois plus tard. Il est donc opportun de vacciner par une seule dose entre le 3<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> mois, ce qui entraîne une ascension des anticorps et une forte immunité.

### ► Quel délai faut-il respecter entre 2 injections de vaccin ?

Les vaccins à ARN messenger ont un schéma vaccinal de 2 doses administrées par voie intramusculaire, à 3 semaines d'intervalle. Ce délai peut être allongé à 4 ou 5 semaines. Seul, à l'heure actuelle, le vaccin Janssen comporte une seule dose. Un intervalle minimal de 14 jours est recommandé entre un vaccin contre le coronavirus et un autre vaccin (la grippe par exemple).

### ► En atteignant un certain seuil de couverture vaccinale, limiterait-on la circulation de la maladie ?

Au cours des premières phases de la campagne de vaccination, l'objectif est de protéger les personnes à risque de complications pour éviter les décès et les hospitalisations. Dans un second temps, il est impératif d'atteindre un important seuil de couverture vaccinale afin de favoriser l'immunité de groupe, protéger indirectement les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées, voire permettre l'interruption de l'épidémie.

### ► Les vaccins sont-ils efficaces contre les variants ?

Les vaccins à ARN messenger sont plus indiqués contre les variants, car la séquence de l'ARN est fabriquée en laboratoire et peut être produite rapidement à grande échelle. Les vaccins ayant un vecteur viral inactivé ont un temps de production plus long, car le matériel génétique de la protéine S est intégré sur un virus inactivé (6 mois). Les vaccins à virus inactivés (Coronavac ou Synovac) pourront sans doute ajouter leurs performances, car ils utilisent le coronavirus dans son ensemble, et non plus seulement la protéine S ou son ARN messenger. Mais on ignore encore si le fait d'inactiver le virus n'endommage pas la protéine S et rend la vaccination inefficace.

### ► Devra-t-on se faire vacciner tous les ans comme pour la grippe ?

Il est fort possible que la Covid-19 devienne une maladie à recrudescence saisonnière comme la grippe, ce qui pourrait justifier l'obtention d'une immunité à long terme.



« ICI ON SÈME »

## QUAND BIODIVERSITÉ RIME AVEC CONVIVIALITÉ

Transformer une friche urbaine en tiers-lieu éphémère convivial et fertile : voilà une belle initiative qui a germé au 26-28, rue Jean Roger-Thorelle, dans le quartier Faïencerie. Porteuse de ce projet baptisé « Ici on sème », l'association Bourg-la-Reine en transition organisera des chantiers participatifs ouverts à tous les habitants désireux de contribuer à l'aménagement et à la seconde vie de cet espace. Zoom sur cette démarche collective qui cultive la nature et les liens sociaux.

Que faire du terrain inexploité situé au 26-28 de la rue Jean-Roger Thorelle en attendant le démarrage des travaux du futur éco-quartier de la Faïencerie ? Plutôt que de le laisser en jachère, Bourg-la-Reine en transition a eu l'idée de le transformer temporairement en un lieu ouvert aux Réginaburgiens, qui en seront à la fois les bénéficiaires et les acteurs. Pour cela, l'association a bénéficié du soutien actif de la Ville qui a gracieusement mis le terrain à sa disposition après avoir réalisé de multiples travaux (terrassement, arrivée d'eau, alimentation électrique...). « Ce projet répond à une demande croissante des habitants d'augmenter la place de la nature en milieu urbain tout en créant du lien social à l'échelle de la ville », précise Mélanie, co-fondatrice de Bourg-la-Reine en transition. La transformation de la friche se fera ainsi en collaboration avec un collectif de riverains motivés, à travers des chantiers participatifs hebdomadaires.

### ► L'aménagement des espaces

> **Un espace dédié à la valorisation des matières végétales et biodéchets :** des bacs de compost et de récupération de matières vertes du jardin (branchage, tailles) seront installés dans une logique de zéro-déchet. Les habitants pourront ainsi :  
 · déposer leur biodéchets et apprendre à composter avec une équipe de référents,  
 · apporter leurs tailles de végétaux qui seront transformés en broyat, grâce à la mutualisation d'un broyeur, et repartir avec ce broyat pour alimenter leur compost individuel.

> **Une pépinière,** équipée d'une serre et d'outils : l'association y cultivera de jeunes plants qui pourront ensuite approvisionner les écoles, les balcons ou jardins des particuliers, ainsi que les jardins partagés de la ville. Des ateliers semis et boutures seront également proposés. Une grainothèque et un espace de troc de plantes seront mis à la disposition des visiteurs.

> **La prairie :** une partie du terrain sera consacrée aux semis de fleurs et plantes sauvages endémiques. Les riverains pourront y passer un moment agréable en famille, échanger et créer du lien avec leurs voisins ou participer à des ateliers pédagogiques : découverte des plantes sauvages comestibles, initiation à la permaculture, jardinage naturel, fabrication d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux, etc.

**Vous souhaitez participer à ce projet ? Contactez le collectif Ici on sème par mail à l'adresse [contact@icionseme.com](mailto:contact@icionseme.com) ou visitez leur site : [www.icionseme.com](http://www.icionseme.com)**



## UNE FERME SOLAIRE ET SOLIDAIRE

La construction de la plus grande ferme photovoltaïque d'Île-de-France a débuté en janvier à Marcoussis dans l'Essonne. Porté par le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France), dont Bourg-la-Reine est membre, et Engie Green, ce projet a été initié par la Ville de Marcoussis, afin de réduire la dépendance énergétique de la région - qui importe 90% de son électricité - et favoriser la transition énergétique. Dotée de 58 000 panneaux photovoltaïques, cette ferme solaire de 46 hectares produira de l'électricité verte pouvant alimenter une ville de 10 000 habitants. Sa mise en service définitive est prévue en décembre 2021. L'investissement total représente près de 18 millions d'euros, dont 1 350 000 euros seront financés via un financement participatif. Afin d'associer les habitants à cette démarche, une campagne de collecte de fonds a été lancée. Tous les habitants des Hauts-de-Seine, entre autres, peuvent y participer jusqu'au 13 mai, sur la plateforme : [enerfip.fr/marcoussis](http://enerfip.fr/marcoussis).

**Plus d'informations sur ce projet :**

**<https://www.marcoussis.fr/-La-ferme-solaire>**

MAISON FRANCE SERVICES

## UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Pour simplifier la relation des usagers aux services publics, la Ville va ouvrir une Maison France Services.**

Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... Pour vos démarches administratives numériques du quotidien, les agents de la Maison France Services seront présents pour trouver des solutions immédiates à chaque demande :

- vous accompagner dans vos démarches numériques quotidiennes et répondre à vos questions : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- mettre à votre disposition des outils informatiques et vous aider dans leur utilisation : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...
- résoudre un problème en contactant les réseaux partenaires avec vous.

« *La Maison France Services est là pour vous aider à régler ces tracas du quotidien qui peuvent parfois être lourds de conséquences* », explique Sylvie Courtois, maire adjointe déléguée à la Petite enfance, à la Citoyenneté et à l'État civil.

### ► Des services complémentaires

Les usagers auront également accès à des outils informatiques en accès libre et à des permanences d'intervenants locaux : écrivain public, conciliateur de justice, avocats, coach en insertion professionnelle... Des horaires élargis permettront aux usagers de venir faire leurs démarches dans les meilleures conditions possibles et ainsi faciliter leur accès aux services publics. La Maison France Services de Bourg-la-Reine ouvrira ses portes courant avril, à l'espace Joseph Kessel.

**Maison France Services - 105, avenue du Général Leclerc**  
**Ouverture prévue en avril**



## LE CHIFFRE DU MOIS

# 800

**C'est le nombre de personnes qui ont répondu à l'enquête sur les commerces de proximité réalisée par la Ville en février dernier.**

**Les résultats de cette enquête vous seront communiqués dans le prochain *BLR Magazine* et sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)**



## CHRONIQUE JURIDIQUE

**Alors que la France fait face depuis 1 an à la pandémie du coronavirus, de nombreuses entreprises sont confrontées à des difficultés financières. Les entreprises souhaitant recourir à des licenciements économiques doivent alors proposer aux salariés concernés un contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Maître Nathalie Dahan-Aouate nous explique cette procédure.**

Le CSP est un dispositif d'accompagnement renforcé du salarié visé par un licenciement économique et qui présente de nombreux avantages.

Ainsi, durant 12 mois, le salarié licencié percevra l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP), correspondant à 75% de son salaire brut pour les salariés ayant plus d'un an d'ancienneté. De plus, en cas d'acceptation du CSP, les allocations chômage seront immédiates et aucun délai de carence (différé d'indemnisation) ne pourra être appliqué par Pôle emploi. Le CSP permet également au salarié de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un conseiller référent à Pôle emploi avec des périodes de formations, des bilans de compétences, des préparations aux entretiens...

Enfin, si le demandeur retrouve un emploi moins bien rémunéré que son précédent, il peut, sous certaines conditions, demander à Pôle emploi, de percevoir une indemnité différentielle de reclassement.

Le salarié dispose d'un délai de réflexion de 21 jours pour accepter ou refuser le CSP, pendant lequel il continue de percevoir son salaire. En cas d'acceptation de ce dispositif, le contrat de travail est alors réputé rompu d'un commun accord à l'issue des 21 jours, sans préavis. L'indemnité compensatrice de préavis est versée par l'employeur à Pôle emploi, comme contribution au financement du CSP.

Le salarié, en revanche, bénéficie toujours de son indemnité de licenciement et de son indemnité de congés payés.

**Pour toute question juridique, une permanence gratuite a lieu en mairie le samedi matin sur rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 00.**



## VÉHICULES ÉLECTRIQUES

# 14 BORNES DE RECHARGE BIENTÔT À BOURG-LA-REINE

Progressivement, le parc automobile s'enrichit de véhicules électriques. De 167 365 en 2018, leur nombre devrait dépasser 600 000 en 2023. Une croissance qui pose la question des points de recharge encore trop disséminés sur le territoire. Pour répondre à cette problématique, la Métropole du Grand Paris (MGP) a proposé aux 130 communes qui la composent de les aider à se doter de bornes de recharge en respectant les principes de continuité territoriale et d'égalité de traitement entre les villes. 14 bornes seront ainsi implantées à Bourg-la-Reine au cours des prochaines semaines.

Suite à l'arrêt du service d'autopartage Autolib', la Ville ne dispose plus d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) sur le domaine public, les trois stations Autolib présentes n'étant plus en service depuis 2018. Afin de contribuer à promouvoir l'électromobilité sur l'ensemble du territoire métropolitain, la MGP a choisi la société Métropolis pour assurer l'installation technique et l'exploitation commerciale des IRVE. Une initiative qui fait écho à l'objectif du gouvernement d'ouvrir au public 100 000 points de charge d'ici fin 2021.

### ► Des bornes adaptées aux besoins

À Bourg-la-Reine, les 14 IRVE seront implantées d'ici fin mai comme suit :

- une station de 6 places, en avril, à l'emplacement de l'ancienne station Autolib' dans la contre-allée du boulevard Carnot, en face de l'avenue de Lattre de Tassigny,
- deux nouvelles stations de 4 places, rue André Theuriet et rue Elie Le Gallais.

La première station, dénommée Métropolis Proximité, permettra un rechargement entre 3 et 7 kw, tandis que les deux autres, Métropolis Citadine, permettront d'atteindre 22 kw. Ainsi, vous pourrez opter

pour une charge plus ou moins rapide en sélectionnant la puissance adaptée à votre besoin et au temps dont vous disposez.

### ► Des tarifs attractifs

La tarification s'effectue au kwh : de 0,36 à 0,65 euros le kwh, selon la puissance de la charge. Ainsi, le client ne paye que ce qu'il consomme. Néanmoins, pour inciter les automobilistes à libérer les bornes aussitôt leur véhicule rechargé, un tarif de 1 euro le quart d'heure en post-charge sera appliqué.

Les utilisateurs réguliers pourront opter pour un abonnement mensuel à 45 euros les 100 kwh, ce qui représente l'équivalent de 6 euros pour 100 km parcourus. Au-delà des 100 kwh, 20 % de remise seront consentis mensuellement sur les tarifs. Un forfait nuit de stationnement à 2 € sera également proposé et 2h de post-charge seront offertes. « Grâce à ces offres adaptées aux besoins des automobilistes, la Ville, soutenue par la MGP, poursuit sa politique de démocratisation d'une mobilité respectueuse de l'environnement », souligne Cédric Nicolas, maire adjoint délégué aux mobilités, au numérique et à l'innovation des services au public.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité, que l'on soit cycliste, automobiliste, piéton, ou tout autre usager de l'espace public.**

### Garder de bonnes distances entre cyclistes et automobilistes est essentielle.

Pour circuler en ville à vélo, il faut accepter de partager la route. S'ils doivent privilégier les voies cyclables - quand elles ne les mettent pas en danger - les cyclistes ont tout à fait le droit de rouler sur la route. Prendre suffisamment de place sur la chaussée est donc pour eux la meilleure manière de s'assurer d'être vus.

Par ailleurs, une nouveauté vient d'apparaître dans le code de la route qui conseille aux deux-roues de pédaler à 1 m des voitures garées. Une recommandation qui permet d'éviter le phénomène du « car-dooring » (portières de voiture qui s'ouvrent brutalement) qui peut causer de graves traumatismes. Automobilistes, vérifiez donc qu'aucun cycliste n'arrive sur votre chemin avant d'ouvrir votre portière. À noter

également : le code de la route vous impose de dépasser un cycliste en préservant une distance d'1 mètre en ville, et d'1,5 mètre hors agglomération.

Suivez l'actualité du vélo à Bourg-la-Reine sur la page Facebook : [Bourg-la-Reine à vélo](#)

Pour contacter BLR à vélo : [blrvelo.92340@gmail.com](mailto:blrvelo.92340@gmail.com)

TERRAIN À BÂTIR, CONSTRUCTION/EXTENSION DE MAISON

## UNE ÉTUDE DE SOL S'IMPOSE

**Vous vendez ou achetez un terrain constructible ? S'il se trouve dans une zone particulièrement exposée au retrait-gonflement des argiles comme c'est le cas à Bourg-la-Reine, une étude géotechnique doit être annexée au compromis de vente. Ce diagnostic doit permettre de détecter les risques de mouvement de terrain lié à la sécheresse ou la réhydratation des sols, et d'adapter les règles de construction pour éviter tout sinistre.**

Les sols argileux sont soumis au phénomène de retrait-gonflement. Ils se « rétractent » en cas de sécheresse et gonflent pendant les phases de pluie lorsqu'ils sont de nouveau réhydratés. Ces variations naturelles peuvent fragiliser progressivement les constructions, notamment les plus légères comme les maisons individuelles. Des fissures peuvent alors apparaître et menacer la solidité de la maison. Les éléments jointifs à la construction, comme les garages, terrasses ou encore perrons, peuvent aussi se détacher.

À l'instar des autres communes des Hauts-de-Seine, Bourg-la-Reine est située dans une zone particulièrement exposée à ce risque (moyen à fort).

C'est pourquoi, depuis 2020, en application de la loi ELAN, le vendeur doit réaliser une étude de sol dans le cadre d'une vente de terrain à bâtir, ou d'un projet de construction ou d'extension de plus de 20m<sup>2</sup> de maison individuelle dans les zones à risque.

### ► Les biens concernés

Cette obligation concerne :

> Les ventes de terrains non bâtis destinés à la construction de maisons individuelles : dans ce cas, le vendeur doit fournir une étude de sol « préalable » (type G1) dont la durée de validité est de 30 ans.

> Les contrats ayant pour objet des travaux de construction ou la maîtrise d'œuvre, notamment les contrats de construction de maisons individuelles. Le maître d'ouvrage doit fournir une étude géotechnique de « conception » (type G2) prenant en compte l'implantation et les caractéristiques du bâtiment, ou à défaut respecter les techniques particulières de construction définies par voie réglementaire. À noter : cette étude n'est pas une pièce à fournir dans les dossiers d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...).

En revanche, l'étude de sol n'est pas obligatoire pour les travaux :

- qui n'affectent pas les fondations ou la structure du bâtiment, l'écoulement des eaux ou les échanges thermiques entre le sol et le sous-sol du bâtiment,
- ou qui ont pour objet des extensions si la superficie du projet est inférieure à 20 m<sup>2</sup> et si cette nouvelle construction est désolidarisée du bâtiment existant.

Renseignements et carte détaillée sur : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

### PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

## UN MOIS, UNE PERMANENCE

Dans le cadre de sa mission de conseil, de contrôle et de conservation, Ana-Cristina Nătescu, Architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle sur rendez-vous, en présence des services de la Ville ainsi que d'Isabelle Spiers, Maire-adjointe déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie, et de Philippe Ancelin, Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine.

Vous avez un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? Madame Nătescu pourra vous conseiller, afin de promouvoir une architecture et une urbanisation de qualité, en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer pour une parfaite articulation dans l'environnement.

Cela devrait aider à sensibiliser les citoyens au respect de notre Charte architecturale et paysagère, à privilégier les meilleurs projets dans un esprit de dialogue constant pour préserver l'identité de la ville, tout en l'adaptant aux nécessités de la vie moderne.

**La prochaine permanence se tiendra le vendredi 23 avril, de 10h à 12h30. Renseignements et prise de rendez-vous auprès du service Urbanisme 01 79 71 43 30 - [urbanisme@bourg-la-reine.fr](mailto:urbanisme@bourg-la-reine.fr)**



# FIERS DE REJOINDRE L'AVENTURE TERRE DE JEUX 2024

TERRE  
2024  
DE JEUX

TERRE DE JEUX 2024

## BOURG-LA-REINE PRÉPARE LE TERRAIN !

Labellisée « Terre de Jeux » en novembre 2019 par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville, en lien avec ses différents partenaires, s'est engagée à mettre en place des actions pour faire vivre l'aventure olympique et paralympique au plus grand nombre. L'occasion, à 100 jours du lancement des Jeux de Tokyo 2020 (reportés à l'été 2021 en raison de la crise sanitaire), de dresser le bilan des premières actions réalisées et d'évoquer les projets à venir.

### LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS À LA PRATIQUE SPORTIVE



#### ► Les situations de handicap

Du 1<sup>er</sup> au 6 février derniers, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est invitée dans toutes les écoles françaises. À cette occasion, des animations sportives ont été proposées durant toute la semaine, dans les écoles de Bourg-la-Reine, du CP au CE1. L'objectif : sensibiliser et initier les enfants au « handisport » : parcours de motricité en aveugle, initiation au basket-ball en fauteuil et au cécifoot. Les accueils de loisirs se sont également mobilisés pour réaliser dessins, fresques et animations. Autant de bons moments destinés à encourager la pratique du sport et à mobiliser nos jeunes autour des valeurs citoyennes telles que la solidarité et le partage.

#### ► L'égalité femmes/hommes

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes :

> Ysaora Thibus, Inès Boubakri et Alice Recher - escrimeuses de niveau international, multiples médaillées (JO de Rio, championnats de monde d'Europe et de France) - se sont rendues à la salle d'armes du complexe sportif des Bas-Coquarts pour rencontrer des enfants de l'école Pierre Loti (CE2 et CM1). Après une démonstration de fleuret, les élèves ont pu échanger avec les trois athlètes qui leur ont présenté leur parcours et expliqué l'importance du sport dans leur vie. Une belle initiative menée en partenariat avec le club d'escrime BLR 92 et le Département des Hauts-de-Seine.

> Une exposition itinérante sur « le sport au féminin » a investi la place de la gare. Cette exposition se déplacera en avril, mai et juin dans plusieurs quartiers de la Ville (square Meunier, Bas Coquarts). Les passants pourront découvrir le parcours sportif de quatre femmes inspirantes : Barbara (présidente de l'ASBR tennis-squash), Pascale (présidente de l'ASBR tir sportif), Élodie (initiatrice au sein de l'ASBR football) et Ysaora Thibus (athlète de l'équipe de France de fleuret, membre du club d'escrime BLR 92).



## PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS

### ► Sport féminin

Une séance de tonic body et stretching (en visio-conférence) sera proposée aux Réginauburgiennes le 11 avril, avec le soutien de l'ASBR. D'autres séances de sport à destination des femmes se tiendront d'ici d'ici juin 2021.

>>> Lien de la vidéo sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) et sur Facebook : Ville de Bourg-la-Reine

### ► Sport santé

Pour vous aider à garder la forme, la Ville a mis en place trois parcours sport & santé (randonnée pédestre, course à pied, fitness) adaptés à tous les niveaux, à réaliser dans les rues et espaces verts de Bourg-la-Reine.

>>> Itinéraires disponibles sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) ou sur <http://terredejeux.paris2024.org/exploreterdejeux2024>

### TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Êtes-vous prêts pour les JO ? Pour le savoir, exercez vos méninges en répondant au quiz spécial Bourg-la-Reine disponible sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Sport, Bourg-la-Reine, « Terre de jeux ». Une façon ludique de mieux connaître les athlètes et les projets de la Ville en lien avec les JO de Tokyo2020, Beijing2022 et Paris2024.

## BOURG-LA-REINE, ACTRICE DES JEUX

### ► Animer la communauté Paris 2024

En décembre dernier, le comité Terre de Jeux 2024 a lancé un concours vidéo sur le thème de la flamme olympique, à destination des villes membres de la communauté Paris 2024. Bourg-la-Reine n'a pas manqué à l'appel et a relevé le défi : sa vidéo de présentation s'est hissée dans le top 10 des meilleures réalisations.

>>> La vidéo est disponible sur Facebook : Ville de Bourg-la-Reine

### ► Un partenariat actif avec Yanqing

À l'approche des Jeux Olympiques d'hiver 2022 qui auront lieu à Pékin (Chine), Bourg-la-Reine a mis en place diverses actions dans le cadre de son partenariat avec sa ville jumelle Yanking qui accueillera les épreuves de ski alpin et de glisse (luge, bobsleigh, skeleton). En attendant le lancement de cette compétition, une simulation de bobsleigh a été organisée en février dernier au centre de loisirs Pierre Loti. C'est avec enthousiasme que les enfants se sont essayés à ce sport de glisse pour être, eux aussi, fin prêts l'an prochain !

>>> La vidéo de simulation est disponible sur Facebook : Ville de Bourg-la-Reine

### ► E-sport

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, une aire de jeux interactive fera prochainement sa rentrée, dans les écoles et les centres de loisirs de Bourg-la-Reine. Ce concept innovant permet de transformer un simple mur en un espace de jeux interactif : les enfants pourront, par exemple, viser avec une balle des cibles animées dans un décor projeté sur le mur. Un outil à la fois ludique et pédagogique qui permettra aux écoliers d'apprendre tout en se dépensant.



### ► Des équipements de haut niveau

En octobre 2020, le complexe sportif des Bas-Coquarts a été désigné « centre de préparation aux jeux pour l'escrime » par le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Dans les mois qui précéderont les JO, les Réginauburgiens pourront ainsi voir s'entraîner dans leur commune les meilleurs escrimeurs de la planète. Dans le cadre de cette labellisation, le gymnase fera l'objet de travaux de construction et de réhabilitation :

- > La salle d'armes actuelle sera remplacée par un bâtiment plus grand, plus fonctionnel, plus écologique et plus esthétique.
- > Certains espaces du complexe (dojos, espace de mise en forme) seront réhabilités.
- > L'ensemble du complexe sera rendu entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

« Ce projet, qui devrait voir le jour à l'été 2023, conjugue l'excellence du haut niveau avec l'universalisme du sport pour tous », souligne Henry-Pierre Mélonne, maire-adjoint délégué aux sports. « Il démontre la volonté de la Ville de mettre à disposition, non seulement de ses athlètes, mais surtout de l'ensemble des Réginauburgiens (associations sportives, scolaires, habitants du quartier) des équipements de très grande qualité technique et environnementale. Ceux-ci auront également pour vocation d'accueillir, à terme, des événements sportifs (escrime, judo, arts martiaux, boxe, MMA) d'envergure nationale, voire internationale. »



# MS FRUITS

Marché de Bourg-la-Reine  
**MERCREDI & SAMEDI**

Fruitiier depuis 1955 sur BOURG-LA-REINE, nous mettons à votre disposition un site Internet afin de vous livrer des produits frais et de bonne qualité tout au long de l'année.

**CONTACTEZ-NOUS AU 06 74 58 52 64**



**www.msfruits.fr**  
msfruits.livraison@gmail.com



**CODE PROMO  
WELCOME**

5€ DE REMISE POUR VOTRE PREMIERE COMMANDE  
AVEC LE CODE WELCOME



**LIVRAISONS À DOMICILE**

Mercredi, jeudi, samedi & dimanche  
de 9h à 12h.



**Livraison gratuite** à partir de 35€  
Paiement à la livraison (tout type)

LIVRAISONS DANS LE PLUS STRICT RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



# Intermarché

SUPER

## HEURES D'OUVERTURE :

*du lundi au samedi : 8h30 à 20h00*

*dimanche : 9h00 à 13h00*

 **01 46 65 91 19**

**DRIVE**



Parking  
gratuit

LIVRAISONS À DOMICILE  
DU LUNDI AU SAMEDI  
INCLUS

**79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine**

## LES NOUVEAUX MEMBRES DU CJC

Le 24 mars dernier, la Ville organisait une cérémonie en l'honneur des membres du nouveau Conseil des jeunes citoyens (CJC), composé de jeunes Réginaburgiens soucieux de l'évolution de leur commune et des projets qui y prennent place. Bienvenue à eux !



**Jamy ALLAIN**  
en classe de 1<sup>re</sup>



**Anouk BAIN**  
en classe de 3<sup>e</sup>



**Badis BENAMAR**  
en classe de 1<sup>re</sup>



**Hugo CHIROIU**  
en classe de 4<sup>e</sup>



**Julie FERNANDEZ**  
en classe de 4<sup>e</sup>



**Marie FERRAZ**  
en classe de 1<sup>re</sup>



**Mohammed Seif Eddine  
EL OUNI ABIB**  
en classe de 3<sup>e</sup>

Et bienvenue également à :  
**Enzo AMALOU** en classe de 4<sup>e</sup>  
**Lyne EL TAYARA** en classe de 3<sup>e</sup>  
**Elvan VAN MEGGELEN** en classe de 4<sup>e</sup>  
qui n'ont pas pu être présents pour  
la séance photos.

### CONCOURS PHOTOS

## VOTEZ POUR LE MEILLEUR CLICHÉ !

Du 8 février au 17 mars derniers, le Conseil des enfants (CEC) a organisé un concours photos à destination des écoles de Bourg-la-Reine (du CP au CM2) sur deux thèmes choisis par les enfants : la lutte contre la sédentarité pour l'école Faiencerie, et la protection des animaux pour les écoles République et Pierre Loti.

C'est avec application et une bonne dose d'imagination que les élèves, aidés par les animateurs de la Ville, ont réalisé leurs photos sur le temps du midi. Chaque classe a présenté son plus beau cliché devant un jury composé d'élèves et des services de la Ville, ainsi que des membres du CEC. Deux photos par école ont ainsi été sélectionnées et publiées sur les réseaux sociaux de la Ville. Réginaburgien(ne)s, c'est maintenant à votre tour de participer en votant pour votre photo préférée ! Les portraits des jeunes lauréats seront publiés sur les supports de communication de « Terre de jeux » (voir article p. 12 et 13). Le CEC compte sur vous !

**Rendez-vous sur les réseaux sociaux et le site internet de Bourg-la-Reine :**

**Facebook :** Ville de Bourg-la-Reine

**Instagram :** ville\_de\_blr

**Twitter :** Bourg-la-Reine

**Site internet :** [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)

## INSCRIPTIONS EN CHAM



Le collège Évariste Galois, en partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, propose aux enfants de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> un cursus CHAM (classe à horaires aménagés musicale). Ce dispositif est ouvert aux élèves instrumentistes désireux de pratiquer la musique de manière soutenue. Les élèves admis s'engagent pour toute la durée de la scolarité au collège à poursuivre ce cursus, selon un emploi du temps établi par l'équipe pédagogique. Ils bénéficient notamment de deux après-midis par semaine pour se rendre au conservatoire et y suivre la majeure partie des cours. Pour la rentrée prochaine, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 6 avril 2021 : les familles saisissent leurs vœux en ligne via le formulaire « AFFELNET » remis par l'école élémentaire de l'enfant. Aucune lettre de motivation n'est requise. Des entretiens de sélection seront organisés pour les élèves candidats du 3 au 7 mai au collège Évariste Galois. Les résultats seront communiqués aux familles par courrier à partir du 7 juin.

**Renseignements auprès du Conservatoire :**

**01 41 87 12 84 - [conservatoireblrcsx@valleesud.fr](mailto:conservatoireblrcsx@valleesud.fr)**



## SÉCURITÉ LOCALE

# AGIR AU QUOTIDIEN POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

Dans un contexte national où le sentiment d'insécurité est en hausse, la question de la sécurité urbaine s'est imposée dans le débat public. C'est aussi l'une des priorités de la Ville de Bourg-la-Reine qui bénéficie d'un cadre de vie agréable. À travers ses missions de proximité, la Police municipale œuvre ainsi au quotidien pour préserver l'ordre public et assurer la tranquillité des Réginaurbains. Consciente de la forte attente de ses habitants, la municipalité mène, par ailleurs, une politique dynamique pour renforcer et améliorer la sécurité locale. Un objectif qui passera notamment par le développement des moyens et de la présence sur le terrain de sa police municipale.

Si 68 % des Français se disent en insécurité (sondage Odoxa Fiducial, été 2020), la situation à l'échelle nationale est loin de se détériorer. La réalité montre davantage des chiffres qui stagnent, voire qui baissent en fonction des faits constatés. Le véritable changement ne se situe pas au niveau de la délinquance elle-même mais sur le rapport à celle-ci dans les sphères médiatique et sociale.

### L'IMPACT DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES MÉDIAS

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) sont le réceptacle de faits vécus par des individus qui relatent des expériences marquantes ou traumatisantes. Chaque fait est grossi à la loupe, commenté (parfois déformé) et partagé en temps réel avec d'autres personnes. Les quelques faits d'insécurité réelle prennent ainsi une ampleur sans précédent. Il n'est pas question ici de blâmer les victimes qui trouvent, parfois, sur les réseaux sociaux, un espace d'expression dont elles ne disposaient pas auparavant. Les réseaux sociaux ont eu un impact positif indéniable sur la libération de la parole. Mais s'ils ont une utilité sociale, prudence est de mise pour ne pas les confondre avec un tribunal 2.0.

Par ailleurs, la typologie des médias français a largement évolué ces dix dernières années. Ils ont connu une « révolution » quand sont arrivés les tout premiers médias d'information en continu (BFM-TV, Cnews). S'ils offrent aux téléspectateurs un condensé d'information en un temps réduit, ces nouveaux outils d'information, à la recherche du buzz - du coup médiatique - traitent souvent les faits comme des « breaking news » qui apparaissent dans les grands titres des journaux télévisés. Auparavant, dans les médias traditionnels (TF1, France 2, France 3), ces faits étaient peu inclus dans des formats contraignants (un journal le midi, un journal

le soir). Les rédactions choisissaient donc des sujets d'ampleur plus importante. Désormais, les faits divers peuvent être traités comme des faits de société, contribuant, sur le temps long, à une aggravation du sentiment d'insécurité.

### UN SYSTÈME JUDICIAIRE COMPLEXE

« Notre système pénal arrête beaucoup et condamne peu. » Cette phrase, prononcée par le criminologue Alain Bauer, révèle un véritable phénomène de société. Dans les médias, il est courant d'entendre que des individus mis en cause dans des affaires ne sont pas condamnés. Il est donc important de rappeler que l'arrestation d'une personne n'implique pas automatiquement sa condamnation.

Les enquêtes judiciaires menées dans le cadre des affaires criminelles visent à établir les faits, qu'ils soient à la charge ou à la décharge de l'individu. La justice peut estimer qu'il y a trop peu d'éléments pour déterminer la culpabilité d'une personne et donc la condamner. Il faut également noter le principe de proportionnalité : l'œuvre de la justice n'est pas de venger une victime pour un fait commis mais de prononcer une sanction à l'encontre de l'auteur afin de protéger la société. La peine doit donc être proportionnelle au fait reconnu pour lequel la personne mise en cause est jugée. La réponse pénale ne se résume pas à l'emprisonnement des personnes coupables. En fonction des faits commis, de nombreuses peines existent (travaux d'intérêt général, amendes, peines de prison avec sursis, etc.). Enfin, concernant les mineurs, la justice française a comme principe, depuis la célèbre ordonnance de 1945, de privilégier l'éducation sur la





sanction. Les mineurs font l'objet d'une protection judiciaire particulière permettant de garantir les droits d'individus n'étant pas responsables pénalement, ce qui complique souvent le travail des enquêteurs pour déterminer les faits et la culpabilité.

### **PRÉSERVER L'ORDRE PUBLIC ET TRAQUER LES INCIVILITÉS**

Les policiers municipaux sont chargés de maintenir l'ordre public et d'en prévenir les troubles. En ce sens, ils veillent à la bonne application et au respect des lois et des arrêtés municipaux en matière de propreté, de lutte

contre les incivilités (dégradations, dépôts sauvages, déjections canines, etc.), d'animaux errants ou dangereux, d'occupation du domaine public, de circulation et de stationnement. Dans ce domaine, ils sont chargés de relever les infractions au Code de la route et interviennent également sur le stationnement abusif et la mise en fourrière. La surveillance et la sécurisation de l'espace public font également partie de leurs missions lors de leurs patrouilles quotidiennes sur le terrain. Ils assurent ainsi l'encadrement du marché et des événements organisés par la Ville, et peuvent intervenir en cas de tapages, de rixes, de vols à l'étalage, etc.

### **ZOOM SUR LES ASVP**

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont chargés de :

- contrôler le stationnement dans les zones réglementées et de
- verbaliser les véhicules en stationnement gênant,
- sécuriser la traversée des élèves aux entrées et sorties d'école,
- surveiller les parcs et jardins, participer à la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages...),
- contribuer à la sécurisation des manifestations publiques.

Bien que très encadrées sur le plan réglementaire, leurs missions viennent ainsi compléter sur le terrain l'action des policiers municipaux.



### **POLICE MUNICIPALE**

## **DES MISSIONS VARIÉES, UNE ACTION DE PROXIMITÉ**



**9 POLICIERS MUNICIPAUX (CONTRE 3 AGENTS EN 2015)**



**3 AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)**



**1 AGENT ADMINISTRATIF QUI ASSURE L'ACCUEIL DES USAGERS,**



**ET 3 AGENTS VAGATAIRES DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DES ÉCOLES.**

Deux équipes fonctionnent en roulement pour assurer, chaque jour, une présence sur le terrain.



## ÉCOUTER, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Au-delà de leurs missions de contrôle et de répression, les policiers municipaux mènent des actions de prévention et de médiation : accueil et renseignements des usagers, désamorçage, par l'écoute et le dialogue, des conflits qui peuvent intervenir entre voisins, au sein des familles, etc.

Ils assurent également l'assistance aux personnes : de l'aide aux victimes d'accidents ou de malaises, à l'accompagnement des personnes vulnérables, en passant par la gestion des objets trouvés ou perdus. « Nous avons aussi un rôle social dans la mesure où nous sommes parfois amenés à porter secours à une personne qui fait un malaise ou une chute sur la voie publique, ou à nous déplacer, sur demande du CCAS, au domicile d'une personne isolée dont on n'a plus de nouvelles », explique Jean-Sébastien Delvallé, chef de la Police municipale. Autant de services rendus au plus près des habitants avec lesquels ils ont souvent l'occasion d'échanger sur le terrain.

### ► COVID-19 ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Dès le début de la crise sanitaire, la Police municipale a joué un rôle actif dans la protection de la population et la lutte contre la Covid-19. Elle a assuré notamment la surveillance des commerces d'approvisionnement, la collecte des matières premières pour la fabrication des masques ou encore le contrôle des attestations de déplacement sur la voie publique. Encore aujourd'hui, les policiers municipaux restent mobilisés pour rappeler les règles de sécurité, comme le port du masque dans la rue, ou filtrer les entrées et sorties du marché du mercredi, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur.

### ✓ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez et craignez pour la sécurité de votre domicile ? Dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances, la Police municipale peut assurer une surveillance extérieure de votre logement lors de contrôles aléatoires et vous prévient immédiatement en cas d'anomalie. Ce service gratuit fonctionne toute l'année, même en dehors des vacances scolaires. Pour en bénéficier, il suffit de faire votre demande auprès de la Police municipale ou du Commissariat de police d'Antony en remplissant le formulaire « Opération tranquillité vacances », disponible sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) (rubrique Cadre de vie, Sécurité) ou au poste de Police municipale.

#### **POLICE MUNICIPALE 7, PLACE CONDORCET**

**OUVERTURE AU PUBLIC**

**DU LUNDI AU VENDREDI**

**DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30**

**LES AGENTS RESTENT JOIGNABLES :**

**LE SAMEDI DE 6H30 À 16H**

**LE DIMANCHE DE 9H À 16H**

**EN SEMAINE DE 8H À 18H**

**TÉLÉPHONE : 01 79 71 40 40**

#### **COMMISSARIAT DE POLICE NATIONALE 55, AVENUE GALLIENI 92160 ANTONY**

**OUVERTURE 24H SUR 24, 7JOURS/7**

**TÉLÉPHONE : 01 55 59 06 00**

**Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires, ni d'information personnelle quand vous n'êtes pas sûr(e) de l'identité de votre interlocuteur**

**Installez sur votre porte palière un "judas" ou un entrebâilleur**

**Demandez à voir une carte professionnelle même si la personne est en uniforme**

**Si vous faites entrer une personne, évitez d'être seul(e) dans votre logement**

**En cas de doute, ne laissez pas entrer la(les) personne(s) et appelez le service dont elle(s) se réclament**

**Ne signez pas un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs**

**Dissimulez vos objets de valeur avant la venue de toute personne à votre domicile**



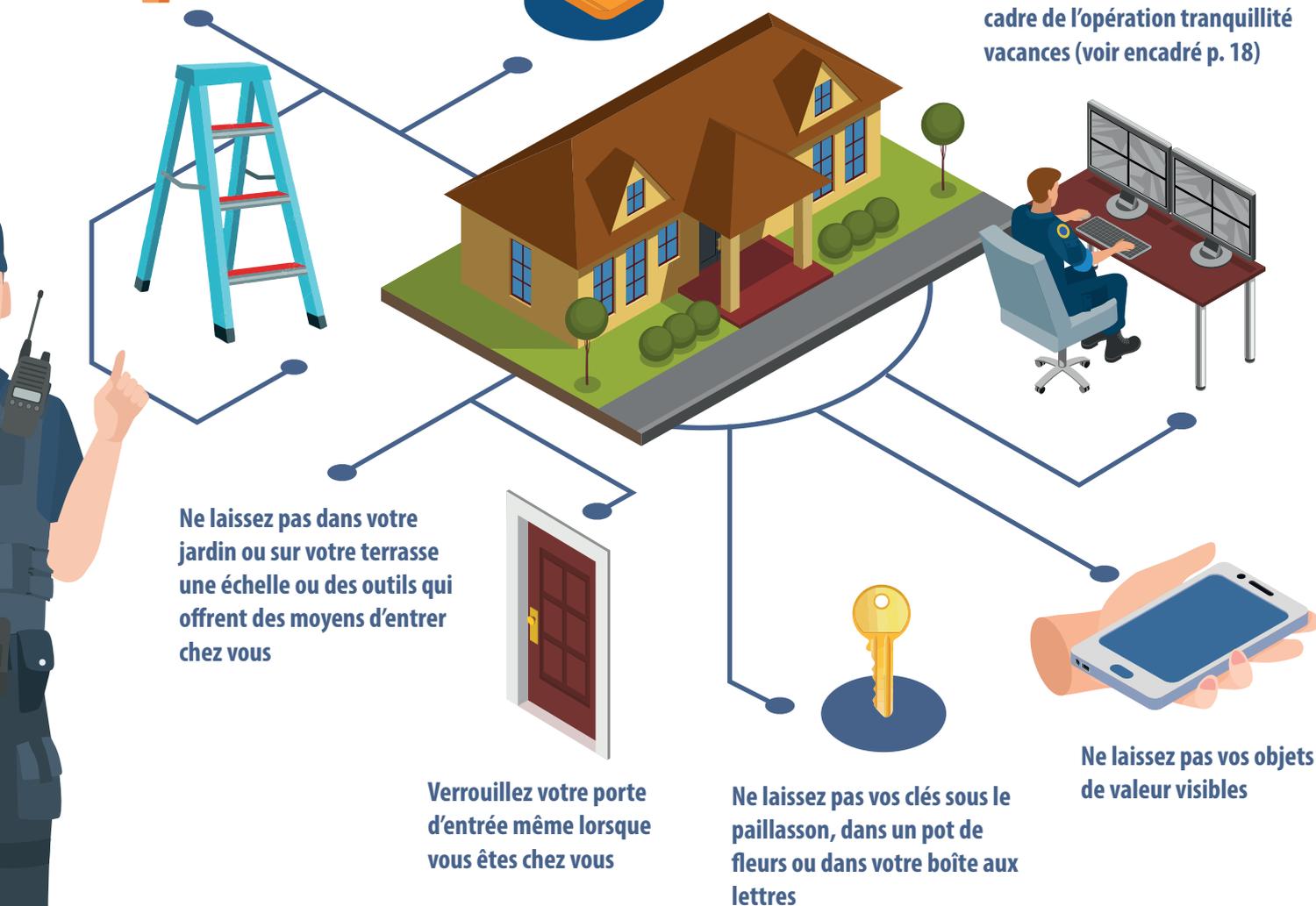
**En cas d'absence prolongée, faites suivre ou relever votre courrier pour éviter que votre boîte aux lettres ne déborde**



**Assurez-vous que toutes les issues soient bien fermées en votre absence (fenêtres, volets, portails, velux)**



**Si vous partez en vacances, prévenez votre entourage et/ou la Police municipale dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (voir encadré p. 18)**



**Ne laissez pas dans votre jardin ou sur votre terrasse une échelle ou des outils qui offrent des moyens d'entrer chez vous**

**Verrouillez votre porte d'entrée même lorsque vous êtes chez vous**

**Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou dans votre boîte aux lettres**

**Ne laissez pas vos objets de valeur visibles**

## **UN TRAVAIL PARTENARIAL**

La Police municipale travaille en collaboration étroite avec les acteurs locaux tels que le commissariat de police d'Antony, les bailleurs sociaux, les commerces, ou les transports publics. En outre, le Maire et Christophe Gélarin, conseiller municipal délégué à la sécurité, réunissent une fois par an le Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) : composée de représentants de la Ville, de l'État (Préfet, Procureur de la République) et d'acteurs locaux (associations, établissements scolaires secondaires, travailleurs sociaux et représentants institutionnels), cette instance détermine les actions à mettre en place, à l'échelle municipale, en matière de tranquillité publique et de prévention des violences infra-familiales et juvéniles.



## DES ACTIONS CONJOINTES AVEC LA POLICE NATIONALE

Les policiers municipaux agissent dans la limite des pouvoirs de police du maire, sur des missions distinctes de celles de la police nationale. Par exemple, ils ne sont juridiquement pas compétents pour enregistrer les plaintes ni les déclarations de main courante. S'ils constatent un délit, les agents saisissent l'officier de police judiciaire en lui rapportant les faits. Néanmoins, à Bourg-la-Reine, polices municipale et nationale collaborent régulièrement ensemble. C'est le cas notamment dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances. Les agents réalisent également des opérations conjointes de répression, lors de contrôles routiers portant sur la vitesse de circulation des véhicules ou le respect du Code de la route. Une complémentarité qui concourt à la qualité du service public de sécurité rendu à l'usager.



## DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

### POUR SE DÉPLACER

Pour intervenir sur l'ensemble du territoire communal, les agents de Police municipale disposent de 2 véhicules dédiés et de 8 vélos.



### VIDÉO-PROTECTION

Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place un système de vidéo-protection sur la voie publique. Actuellement, 60 caméras sont installées sur le territoire communal (place de la gare, rue de la Bièvre, etc.). Exploité par la Police municipale en lien avec les officiers de police judiciaire, ce dispositif dissuasif s'avère particulièrement utile dans l'élucidation d'affaires lors de réquisitions effectuées par la police nationale. C'est pourquoi, la municipalité travaille constamment à l'extension de ce dispositif. Sur les cinq dernières années, la quantité de caméras sur la Ville a ainsi augmenté de 42 %.



### CAMÉRAS PIÉTON

Les policiers municipaux sont également équipés de 8 caméras individuelles dans le cadre de leurs fonctions. Ces caméras mobiles, dont l'usage est encadré la loi, ne sont déclenchées qu'en cas de nécessité. Un signal, caractérisé par un point lumineux rouge, indique le déclenchement de l'enregistrement qui doit être annoncé aux personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent. Au-delà de leur caractère préventif et dissuasif, ces enregistrements permettent de collecter les preuves nécessaires à la poursuite des auteurs d'infractions. Ils peuvent également servir à des fins pédagogiques et de formation des policiers municipaux.



### DES POLICIERS BIENTÔT ARMÉS

Afin de protéger au mieux la population, ainsi que les agents lors d'interventions ou de contrôles parfois tendus, les agents de la police municipale seront prochainement armés de pistolets 9mm, par décision du Maire et arrêté du Préfet.

Les agents ont été formés par un instructeur agréé, ont suivi une visite médicale et devront suivre une formation continue tout au long de leur carrière.

Cette nouvelle disposition permettra de prévenir d'éventuels actes violents et donnera la possibilité à la Police municipale d'intervenir et de se protéger en cas de fait grave sur la commune, notamment dans le contexte vigipirate.



**CHRISTOPHE GÉLARDIN,**  
Conseiller municipal délégué  
à la sécurité

Disposant d'un cadre de vie agréable, Bourg-la-Reine doit faire face à une forte fréquentation de la population du fait notamment de la RD920 ou de la gare du RER B où transitent chaque jour plus de 22 000 personnes. La sécurité des biens et des personnes est donc un enjeu majeur pour la Ville qui met tout en œuvre pour assurer la tranquillité de ses habitants.

Dans cette optique, deux projets notamment seront mis en place durant le mandat municipal :

> Le développement de la vidéo-surveillance, en concertation avec les services de la Police nationale, dans les zones stratégiques, notamment à proximité des écoles élémentaires et maternelles dans le cadre du plan Vigipirate. À ce titre d'ailleurs, nous avons installé, dans chaque école, des boutons spécifiques qui permettent de protéger les enfants en cas d'intrusion d'une personne étrangère ou non habilitée dans l'établissement et de faire intervenir les forces de l'ordre rapidement,

> Et l'extension, à titre expérimental, des horaires des policiers municipaux, certains jours jusqu'à 20h (au lieu de 18h actuellement), afin de renforcer leur présence sur le terrain le soir. À terme, cette expérimentation s'accompagnera d'une augmentation des effectifs.

 **VIDÉO-PROTECTION : UNE AIDE À L'ACHAT POUR LES HABITANTS**

Les systèmes de vidéo-protection sont particulièrement efficaces pour dissuader les cambrioleurs. 95 % d'entre eux prennent la fuite quand une alarme se déclenche. En 2020, très peu de logements ou de pavillons équipés ont été cambriolés (moins de 5%). C'est pourquoi, la Ville a décidé d'aider les familles qui souhaitent se doter de ce type de système. À compter du 15 avril, elle proposera, à titre expérimental pendant un an, et sous certaines conditions, une aide financière pouvant aller jusqu'à 300 € aux Réginaburgiens, propriétaires ou locataires d'un pavillon ou d'un appartement, qui souhaitent acheter ou louer un système d'alarme ou de vidéo-surveillance. Le montant de la subvention correspondra à 30 % du coût TTC du matériel dans la limite de 300 €.

**Vous souhaitez en bénéficier ? Remplissez le dossier disponible sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Cadre de vie, Sécurité, ou au poste de Police municipale, et transmettez-le à la Mairie qui traitera votre demande. Renseignements auprès de la Police municipale.**

► **UNE CONVENTION AVEC LA RATP**

La Ville mettra bientôt en place une convention avec la RATP qui permettra aux agents de la Police municipale d'intervenir, si besoin, dans les transports publics qui transitent à Bourg-la-Reine (gare RER et bus). Cette convention, en cours d'élaboration, sera votée lors du prochain conseil municipal.

**LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES (2019)**

**1 545**

points écoles (surveillance des établissements scolaires)

**624**

rapports rédigés et mains courantes

**265**

interventions

**917**

passages aux domiciles des bénéficiaires de l'opération tranquillité vacances

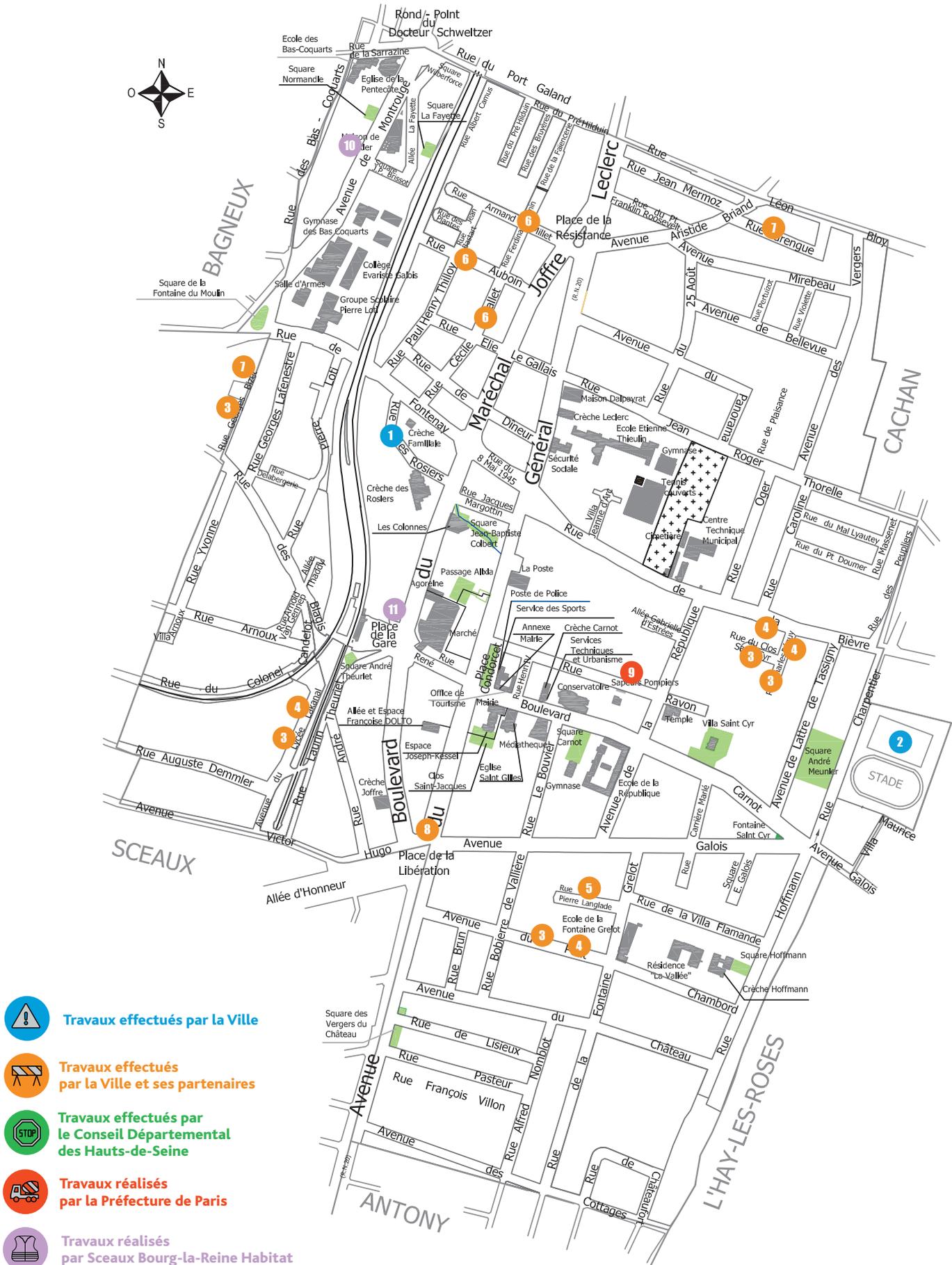
**60**

caméras de vidéo-protection  
(+ 42% en 5 ans)

**208**

objets trouvés réceptionnés

# CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN



**1 Rue des Rosiers** : travaux des lots techniques du futur CAEL (électricité, plomberie, chauffage, ventilation) et de second œuvre (cloisons/faux-plafonds, peinture, menuiserie intérieure) .



**21 épines en pierre** ont été installées sur la façade Nord-Est du futur bâtiment du CAEL. Celles-ci sont composées de 5 mm de pierre collée sur un nid d'abeilles. Ce procédé permet d'avoir des éléments de plus de 7m de haut, filants, sans joints apparents et beaucoup plus légers que s'ils avaient été massifs.

Ces épines ont une fonction de brises-soleil le matin et sont un filtre de discrétion pour les bâtiments en vis à vis.

**2 Stade Charpentier** : création d'un espace bouliste avec club House.

**3 Rues Georges Bizet, du Lycée Lakanal, du Château, Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : enfouissement des réseaux aériens.

**4 Rues Lakanal, du Château, Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : rénovation de l'éclairage public.

**5 Rues, Langlade** : travaux d'assainissement.

**6 Rues Auboin, Cécile Vallet, Ferdinand Jamin** : renouvellement du réseau d'adduction d'eau.

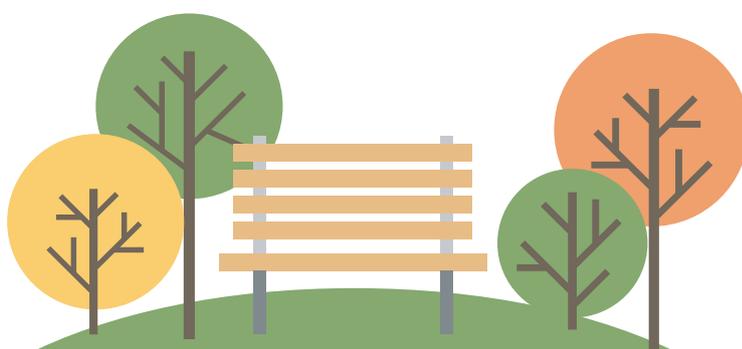
**7 Rues Varengue et Bizet** : travaux de rénovation des tapis de chaussée et trottoirs en enrobé.

**8 Boulevard du Maréchal Joffre (entre la rue de Fontenay et la place de la Libération)** : aménagement en boulevard urbain sécurisé et convivial.

**9 Boulevard Carnot** : gros-œuvre du bâtiment de la caserne des Pompiers, côté boulevard Carnot.

**10 Avenue de Montrouge** : isolation et ravalement des façades de la Résidence Normandie.

**11 68, boulevard du Maréchal Joffre** : construction de 80 logements étudiants, 15 logements familiaux et 3 commerces.



## Espaces verts de la Ville

> Square Colbert : remplacement de la boîte à lire, extension du parcours de motricité pour les tous petits (échasses et pas japonais) et installation d'une cabane de type "tipi" en bois.

> Modification des massifs à l'entrée de la villa Saint-Cyr et arrachage de certains arbustes.

> Construction d'un muret mettant en valeur les futures plantations à la Villa Saint-Cyr.

> Installation de nichoirs square Meunier et Villa Saint-Cyr.

> Entretien régulier des espaces verts des crèches.

# Central Optique

## TOUT POUR LA VUE

65, boulevard du Maréchal-Joffre  
92340 Bourg-la-Reine

LENTILLES DE CONTACT  
**01 46 61 84 91**

Soins minceurs  
Soins visages  
Massages bien-être  
Épilations

**MINCIR  
POUR CET ÉTÉ**  
Séance découverte  
de 45'  
**OFFERTE !**



124, av. du Gal Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine  
Tél : 01 55 52 09 54  
contact@spadessens.fr  
www.spadessens.fr

**aertoit**® L'HAY LES ROSES  
01 46 65 48 77  
COUVERTURE

Entretien •  
Étanchéité •  
Isolation •  
Charpente •

www.aertoit.fr

SARKING RGE QUALIBAT RGE ECO artisan

VENTE - ACHAT  
LOCATION - GESTION  
PROMOTION  
EXPERTISE IMMOBILIÈRE

**IMMO** 3 rue raven  
Bourg-la-Reine  
CONDORCET 01.41.13.75.50

*Changez votre image de l'immobilier*

**FENÊTRES VOIETS PORTES PORTAILS**

• Installateur expert  
• Direct usine

PRO-TECH FERMETURE®

Jusqu'au 30 avril 2021  
**-15%**  
sur tous  
nos produits  
hors pose

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovateur  
**K-LINE**

Garantie 20 ANS  
PRODUIT K-LINE

ASO ASSOCIATION SOCIÉTÉ QUALITÉ  
Membre n°653

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70  
4 agences pour vous servir en Île-de-France  
122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses  
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15°

Entreprise  
**MERIBAT**  
Rénovation  
tout corps d'état

**ÉLECTRICITÉ PEINTURE**  
**PLOMBERIE ISOLATION**

Devis gratuit + Projets 3D  
Techniciens qualifiés  
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE  
31, rue Jean Mermoz

**01 45 47 10 36**

www.meribat-renovation.fr

## SUR LE MARCHÉ

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

► **Thay Noi**

Les odeurs alléchantes du stand de Racharat et Franck réveilleront à coup sûr vos papilles ! Nems, riz sauté, brochettes de crevettes... autant de plats « maison » cuisinés par madame, sur place et à partir de produits frais. « *Nous proposons de la street food (cuisine de rue), une tradition culinaire en Asie* », explique le couple qui souhaite faire voyager ses clients en Thaïlande.

► **La Torre di pizza**

Vous êtes plutôt cuisine italienne ? Vous trouverez certainement votre bonheur à "La Torre di pizza". Tous deux originaires du sud de l'Italie, Rocco et Raphaël vous accueilleront avec un sourire aussi généreux que leurs pizzas qu'ils vous concocteront, à la minute ou à la commande.

**N'hésitez pas à anticiper vos grandes faims ou petits creux en passant commande au 06 27 46 69 74.**

► **L'Arbalète**

Avis aux amoureux de la lecture : Christian Chavenon et Nathalie Uzzan, bouquinistes et fondateurs de la librairie L'Arbalète, vous proposent une sélection de livres anciens et modernes d'occasion. De quoi enrichir votre bibliothèque !

La boutique en ligne : [www.libarbalette.com](http://www.libarbalette.com)

► **Planète Vrac**

Valérie Lecarpentier vous accueille dans son épicerie vrac située au 113, avenue du Général Leclerc. Vous pouvez y faire vos courses sans emballage jetable, en apportant vos boîtes et bocaux ou en utilisant les contenants proposés sur place. Vous y trouverez un assortiment de fruits et légumes bio de saison, un large choix d'épicerie sucrée et salée, mais aussi des cosmétiques, des produits d'entretien de la maison et des accessoires zéro déchet. Un bon geste pour la planète !

**Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h.**

**Fermé le dimanche et le lundi.**

**Tél : 01 46 61 07 49 - Instagram : planete.vrac.blr**

► **Café des 2 gares**

Stephane Li est le nouveau gérant du Café des 2 gares (102, avenue du Général Leclerc). Quand la situation sanitaire permettra la réouverture du restaurant, il vous proposera à midi des plats traditionnels revisités et 3 plats du jour avec des produits frais. Et pour le soir, une nouvelle carte élaborée par son chef Dominique qui a travaillé au Georges V et au Fouquet's : burgers gourmands et de qualité (viande de race charolaise), tartares de viandes et de poissons, salades de *poke bowl*... Au menu également : sept types de bières en pression et une dizaine de cocktails à déguster lors de l'*happy hour* qui commencera à 16h.

**Tél : 01 46 61 80 98**

**Compte instagram : cafesdes2gares**

CLAUDE PUGNOTTI

## UNE VIE EN QUÊTE DE VÉRITÉ

D'une relation compliquée avec son père « *qui ne le ménage pas* », Claude Pugnotti trouve sa vocation à l'âge de 9 ans : « *la recherche de la vérité* ». À 72 ans, cet avocat pénaliste, Réginauburgien, conserve cette quête intacte. La lecture de l'ouvrage de Gérard Fesch dans le courant de l'été 2019, *Fils d'assassin, Fils de saint*, préfacé par Maître Eric Dupond-Moretti, ravive la flamme. Claude est en effet bouleversé par le récit de Gérard Fesch sur l'histoire de son père, Jacques. À 24 ans, ce dernier est incarcéré 3 ans à la Prison de la santé pour un vol à main armée suivi du meurtre d'un gardien de la paix commis le 25 février 1954 à Paris. Il est jugé le 6 avril 1957 « *à la peine de mort sans circonstances atténuantes, à 2 voix de majorité* » et guillotiné le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, malgré une demande de grâce. Le fils et le juriste échangent sur les circonstances dans lesquelles Gérard Fesch a retrouvé la trace de son père. Il s'immerge alors dans les 3 dernières années de sa vie en consultant son dossier pénal et découvre les circonstances « *douteuses* » de sa condamnation. Les deux hommes évoquent ensemble le parcours de foi du condamné, alimenté par son avocat et un livre de sa mère qui lui inspire l'écriture de textes sublimes pendant son incarcération : *Lumière sur l'échafaud et Cellule 18*. Une enquête préliminaire à la béatification, ouverte le 24 décembre 1993 par le Cardinal Lustiger, alors archevêque de Paris, est toujours en cours. À horizon 2022, leur projet commun est d'écrire un livre à quatre mains et pourquoi pas de contribuer à un long-métrage qui marqueraient l'issue positive de la requête de réhabilitation judiciaire de Jacques Fesch entamée par son fils depuis 2016. Claude Pugnotti a également joué un rôle actif dans la modification de la loi d'abolition de la peine de mort et la création du Parquet européen. Celui-ci verra le jour en 2021 et permettra à Gérard Fesch, 40 ans après ce drame, de bénéficier pour la première fois en France et en Europe de la « *réhabilitation judiciaire d'un condamné à mort* », ouvrant ainsi une brèche légale pour d'autres cas analogues.

**Pour en savoir plus : vous pouvez réécouter l'émission de France culture « Jacques Fesch : guillotiné, réhabilité, sanctifié ? » à laquelle a participé Claude Pugnotti le 7 décembre 2020, sur le site [www.franceculture.fr](http://www.franceculture.fr).**



VALÉRIE LAMOUR

## « DEVEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ »

En 2000, Valérie Lamour s'installe à Bourg-la-Reine, attirée par « *l'entre deux* » de la ville, à proximité de Paris, tout en y voyant une promesse de « *douceur de vivre* » avec des enfants. Aujourd'hui, à 16 et 19 ans, les deux jeunes de Valérie s'y plaisent et ne retourneraient « *jamais de la vie* » se loger à Paris. Leur mère exerce depuis cette période comme naturopathe et hypnothérapeute, après un riche parcours professionnel, aux multiples facettes. Peut-être avez-vous déjà eu entre les mains un des 16 livres déjà écrits par Valérie sur la maternité, la santé ou l'environnement. Le dernier, sorti en janvier 2021, fait parler de lui et figure en tête de ventes. Co-écrit avec Olivier Madelrieux, docteur en pharmacie, l'ouvrage « *présente une méthode novatrice et vertueuse pour chaque groupe sanguin afin de créer son bouclier immunitaire contre les virus* ». Cette méthode s'appuie sur de nombreuses études scientifiques, des années de pratique de la naturopathie et de connaissances anatomiques. Également initiateurs du mouvement « *Soutien Massif au Personnel soignant, tous à nos fenêtres à 20 heures* » fin février 2020, les deux auteurs incitent chacun d'entre nous à « *valoriser son terrain de votre corps* » et ainsi ne pas surcharger la pression hospitalière. Pour poursuivre la métaphore naturelle, il ne s'agit pas « *juste d'arracher les mauvaises herbes* » mais de « *changer la terre et de l'ensemencer* » pour optimiser son « *énergie vitale et ses défenses immunitaires* ». *La Méthode Immuno-Diet* inédite, une alimentation immunostimulante propre à chaque groupe, avec des fondamentaux immunitaires communs, y contribue.

**Boostez vos défenses immunitaires selon votre groupe sanguin : une méthode inédite pour se protéger des virus**

Aux éditions Flammarion (prix : 18€)

Compte Instagram : Valérie\_lamour



VENDÉE GLOBE 2020

## L'ASSOCIATION APIMEO

## PARTENAIRE DU SKIPPER CLÉMENT GIRAUD

**Clément Giraud a réussi le défi sportif et humain de boucler la course mythique en moins de 100 jours !**

**Soutenu et encouragé par l'association réginauburgienne APIMEO, le skipper viendra prochainement à Bourg-la-Reine parler de son aventure.**

Le 16 février dernier, Clément Giraud, skipper du Vendée Globe 2020, franchissait la ligne d'arrivée des Sables d'Olonne sur son bateau IMOCA Compagnie du Lit / J.I.L.I.T.I. Pour sa première participation à cette course mythique, le skipper réalisait un pari : faire le tour du monde en 100 jours. Pour le plus grand plaisir des jeunes adolescents hospitalisés à la Maison de Solenn (hôpital Cochin), Clément a tenu des échanges réguliers, en visioconférence tout au long de la course en direct de son bateau.

Ces rencontres ont pu être avoir lieu grâce au projet APIMEO Vendée Globe 2020 organisé par l'association réginauburgienne APIMEO. Elles ont permis d'échanger avec les jeunes hospitalisés, et leur transmettre l'esprit de défi et de dépassement de soi. Clément a ainsi su leur faire partager les grands moments de son expérience sportive avec beaucoup de générosité et d'humour. Au-delà du soutien aux jeunes patients, ce projet symbolise aussi, pour l'association APIMEO, la volonté de donner envie à tous les jeunes d'aller de l'avant et se projeter dans l'aventure des grands espaces, malgré les contraintes de nos vies confinées.

Le 4 octobre dernier, l'équipe d'APIMEO a présenté au Conseil des Jeunes de Bourg-la-Reine le projet de rencontres avec le skipper qui a suscité une adhésion unanime. La venue de Clément Giraud sera l'occasion d'inaugurer l'exposition photo qui retracera les grandes étapes de sa performance sportive autour du monde.

Il racontera également les moments importants de sa préparation, sa

traversée et de ses nouveaux projets. L'évènement sera ouvert à tous les jeunes de Bourg-la-Reine, aux passionnés de voile et à tous ceux qui aiment les aventures sportives et humaines. Nous vous attendrons nombreux. La date de l'évènement sera communiquée prochainement sur le site de la Ville dès que les conditions sanitaires le permettront.



**APIMEO (Association pour l'Information sur les Maladies à Eosinophiles) soutient les malades et communique sur les pathologies hyperéosinophiliques.**

**Pour nous contacter : [apimeo.association@gmail.com](mailto:apimeo.association@gmail.com)**

**Twitter : @APIMEO\_ - Instagram : Association Apimeo**

**FB : Association Apimeo - LinkedIn : APIMEO Association**

## DES SACS SOLIDAIRES POUR LES ÉTUDIANTS

Fragilisés par la situation sanitaire, de nombreux étudiants se trouvent en situation de précarité. Pour leur venir en aide, l'AUFEM (Associer et Unir les Femmes du Monde), l'Office de tourisme et la maison de quartier Le Trois-Mâts organisent une collecte de produits alimentaires et/ou d'hygiène jusqu'au 10 avril.

Participez à cette action solidaire en préparant un sac composé de produits non périssables :

> **Pour le petit déjeuner** : biscottes, confiture, miel, pâte à tartiner, sucre, café, thé, lait, céréales...

> **De quoi faire un repas chaud** : huile, boîtes de conserve, thon, sauce tomate, pâtes, semoule, riz, œufs...

> **Des produits d'hygiène** : brosse à dents, dentifrice, shampoing, savon, serviettes hygiéniques, produit vaisselle ou de nettoyage, éponges...

> **De quoi remonter le moral** : gâteaux secs, friandises, bonbons, chocolat, et un joli mot.

Ces sacs seront distribués aux étudiants en difficulté par des associations spécialisées. Les étudiants réginauburgiens pourront récupérer leurs sacs directement au Trois-Mâts, sur présentation de leur carte étudiant en cours de validité.

**Renseignements et points de collecte :**

> **Le Trois-Mâts / 18, avenue de Montrouge : 01 46 69 09 43**

> **AUFEM / 18, avenue de Montrouge : 09 72 89 95 69 / du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h**

> **Office de Tourisme / 1, boulevard Carnot : 01 46 61 36 41 / du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h**



## ZOOM SUR LES ACTIVITÉS DU CAEL

### ► Loisirs en famille

Enfants, parents et grands-parents, participez aux activités de loisirs en famille proposées par le CAEL pendant les vacances de printemps, du 26 au 30 avril.

Retrouvez le programme complet sur la page Facebook (CAEL Mjc) et le site internet du CAEL ([www.caelmjc.com](http://www.caelmjc.com)).

**Sur inscription auprès de la référente familles, Sophie Linard : [sophie.linard@caelmjc.com](mailto:sophie.linard@caelmjc.com) - 01 46 63 85 26**

### ► Ateliers socio-linguistiques

En tant qu'association d'éducation populaire et Centre social, le CAEL propose des ateliers socio-linguistiques à destination des personnes non francophones. Animés par une équipe de 8 bénévoles et par Lisa Foucat, coordinatrice ASL du CAEL, ils s'adressent aux débutants comme aux personnes plus avancées dans leur apprentissage de la langue française. Cette action est menée en partenariat avec les structures d'hébergement d'urgence du territoire. Depuis le 1er mars, les cours peuvent à nouveau se dérouler sur place au CAEL grâce à l'autorisation accordée par la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Ils se déroulaient depuis novembre en visio. Soucieuse de les impliquer à ces nouvelles modalités d'apprentissage, la coordinatrice ASL avait formé l'équipe de bénévoles ASL à l'utilisation de la plateforme Zoom :

un moyen de maintenir le lien avec leurs apprenants et de lutter contre l'isolement social et la fracture linguistique auxquels sont souvent confrontés les migrants.

L'apprentissage du français s'inscrit également dans la dynamique de soutien à la parentalité : Lisa Foucat intervient ainsi auprès des mamans du Jardin des Mots qui apprennent le français pendant que leurs tout-petits partagent un moment de jeux avec Sophie Linard, référente familles du CAEL, Bérénice Millereau, volontaire en Service Civique et Annick Rouget, bénévole.

**Vous souhaitez apprendre le français ou rejoindre l'équipe de bénévoles ? Contactez Lisa Foucat, coordinatrice ASL : [lisa.foucat@caelmjc.com](mailto:lisa.foucat@caelmjc.com) - 01 46 63 76 96**

### ► MUSICA(E)L : RENDEZ-VOUS EN 2022 !

Les dispositions liées à la lutte contre la pandémie ont, hélas, eu raison de notre optimisme et le festival Musica(e)l prévu du 20 au 27 mars derniers n'a pas pu se tenir. Le CAEL vous donne donc rendez-vous en 2022 pour partager une nouvelle édition de son festival de musique !



### ATELIERS AMASCO

## APPRENDRE EN S'AMUSANT !

Après avoir accueilli 380 enfants, répartis sur 18 sites en Île-de-France et en Auvergne-RhôneAlpes, pendant les vacances d'hiver, les Ateliers Amasco sont de retour à Bourg-la-Reine pour les vacances de printemps !

Lauréate 2020 des Trophées de l'Économie Sociale et Solidaire de Paris, l'association propose des ateliers inclusifs et solidaires, destinés aux enfants de 6 à 13 ans. L'objectif : leur permettre de développer des compétences telles que la confiance en soi, le goût d'apprendre, l'élocution et la créativité. Pendant 5 jours, les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h30 pour apprendre en s'amusant autour de nombreuses activités : couture, robotique, jeux d'extérieur, écriture de contes, activités manuelles, relaxation, jeux de société, théâtre... Avec un accompagnement très personnalisé, l'association prend en charge les enfants à besoins particuliers. En fin de semaine, un bilan pédagogique est également proposé aux parents, afin de leur donner un aperçu des compétences acquises par leur enfant. Les prochains ateliers se dérouleront :

- du lundi 19 avril au vendredi 23 avril à l'Institut des Jeunes Sourds,
- et/ou du lundi 26 avril au vendredi 30 avril à la Villa Saint-Cyr.

Les inscriptions se font à la semaine (places limitées). La tarification se fait au quotient familial avec de fortes réductions pour les fratries.

**Pré-inscriptions en ligne sur [www.amasco.fr](http://www.amasco.fr)**

**Renseignements : 07 79 08 82 99 - [contact@amasco.fr](mailto:contact@amasco.fr)**

AVEC L'OFFICE DE TOURISME

## PRENEZ LE GRAND AIR !

**Jeudi 6 mai**

**Journée dans l'Yonne**

Démarrez votre journée par une visite du célèbre château de Guédelon : le seul château médiéval de France encore en cours de construction. Remontez au 13<sup>e</sup> siècle et observez de près le travail des carriers, tailleurs de pierre, sculpteurs, maçons, charpentiers et forgerons... et surtout, admirez l'impressionnante forteresse qui s'élève peu à peu dans le paysage. Une pause déjeuner dans un restaurant traditionnel sera la bienvenue, puis vous suivrez les traces de la romancière Colette, née en 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Dans la vaste maison bourgeoise où Colette a passé les dix-huit premières années de sa vie, attendez-vous à voir surgir son ombre, tant l'atmosphère de son époque y est bien restituée. Tout est intact. Vous ne serez pas dans un musée, vous serez chez Colette.

**Inscrivez-vous dès maintenant auprès de l'Office de Tourisme.**

**À noter : si la fermeture des restaurants et lieux touristiques perdure, cette excursion sera reportée à une date ultérieure. Dans ce cas, toutes les personnes pré-inscrites en seront informées.**

**La Véloscénie**

**Paris / Le Mont-Saint-Michel à vélo**

La Véloscénie, c'est un itinéraire de 450km qui propose une découverte sécurisée à vélo des territoires traversés entre Paris et le Mont-Saint-Michel : des voies vertes aux petites routes, le tracé est aménagé et spécialement balisé pour les déplacements doux. Des services sont offerts aux cyclistes dans les lieux d'accueil labellisés « Accueil Vélo » (hébergements, Offices de Tourisme, magasins de sport...). En quittant Paris, la Véloscénie emprunte la Coulée Verte et passe donc à moins de deux kilomètres de Bourg-la-Reine, en traversant Fontenay-aux-Roses et Sceaux. De quoi vous donner des idées d'évasion, pour une journée, un week-end ou, pourquoi pas, pour la totalité du trajet jusqu'à la Merveille. Alors, tous à vos vélos !

**Pour en savoir plus en images : [www.veloscenie.com](http://www.veloscenie.com)**



### ► VIDE-COFFRES À JOUETS

Le Vide-coffres à jouets de l'Office de tourisme se déroulera le dimanche 6 juin dans le passage du marché. Les inscriptions s'effectueront à partir du samedi 17 avril sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire. Pour vous inscrire, c'est simple : venez à l'Office de Tourisme avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour), choisissez votre emplacement au moment de l'inscription et réglez en espèces ou par chèque (pas de carte bleue). Tarif : 12 € les 2 mètres linéaires. Seuls les articles d'occasion et à destination des enfants peuvent être vendus.

**Ces manifestations auront lieu sous réserve de levée des mesures sanitaires actuelles.**

**Office de tourisme - 1, boulevard Carnot**

**01 46 61 36 41 - [officedetourisme.blr@orange.fr](mailto:officedetourisme.blr@orange.fr)**

**Le site : [www.bourglareine-tourisme.fr](http://www.bourglareine-tourisme.fr)**

**La page Facebook : [facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine](https://facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine)**

### BOUGER EN TÉLÉTRAVAIL

## LES ASTUCES DE L'ASBR

Lorsque nous télétravaillons, nous sommes vite tentés de passer de la chaise du petit-déjeuner au fauteuil du bureau, puis au canapé devant la télé.

Pourtant, il est primordial de continuer à garder une activité physique, tant pour notre santé que pour notre équilibre mental. Le sport favorise la concentration, aide à évacuer le stress, protège notre cœur et notre corps. La recommandation pour un adulte : 30 minutes d'activité physique par jour.

Alors, télétravailleurs, pourquoi ne pas profiter du temps de transport en moins pour faire quelques exercices d'étirement, une séance de musculation, marcher ou courir ? Lorsque vous êtes au téléphone, n'hésitez pas à faire les 100 pas ! Et puis, comme les enfants en récréation, pensez à faire une pause accompagnée de quelques étirements.

Le maintien de cette activité physique vous permettra de commencer ou de reprendre, dès que possible, le sport dans une meilleure condition physique.

**Si vous êtes adhérent(e) de l'ASBR, vous pouvez accéder au programme de cours en ligne sur son site internet : [www.asbr92.fr](http://www.asbr92.fr)**



# Maison aurel



## enterrements - crémations

- Organisation des obsèques
- Contrat prévoyance obsèques
- Tous travaux de marbrerie
- Vente de fleurs & entretien de sépultures

N° Habilitation : 14924.35

Pompes Funèbres Maurel

10, rue de la Bièvre

92340 Bourg-la-Reine (face au cimetière)

Tél : 01 46 64 31 25

Permanences téléphoniques

7J/7 - 24h/24

## GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE

contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97



ESTIMATION GRATUITE  
DE VOTRE BIEN SOUS 48H

[www.galeimmobilier.com](http://www.galeimmobilier.com)

POINT FORT FICHET

[www.blr-protection.fr](http://www.blr-protection.fr)



PORTE BLINDÉE

FENÊTRES ANTI-EFFRACTION

VOLETS ROULANTS

ALARME

PORTE DE GARAGE



CONSEIL - DÉPANNAGE SERRURE TOUTES MARQUES

### BLR PROTECTION

141 avenue Général Leclerc  
92340 Bourg la Reine

☎ : 01 47 02 20 20

☎ : 01 47 02 32 91

contact@blr-protection.fr

# Eric Reiff



ARTISAN PEINTRE

depuis 1995

- Peinture intérieure / extérieure
- Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE

[eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr](mailto:eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr)

06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73



Charte Qualité  
depuis 2004



## ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...



MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT



Aide à la rénovation  
énergétique

SCEAUX

01 41 87 08 25

### Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égoût
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement

V.R.D.

Assainissement

Contactez : **SPTP & TP**

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 45 47 78 93

E-mail : [contact@sptp-tp.fr](mailto:contact@sptp-tp.fr)

## CITEOS

Au cœur des villes

Éclairage de la ville

Mobilité urbaine

Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux

18 av. du Général de Gaulle - 92220 Bagneux  
[bagneux@citeos.com](mailto:bagneux@citeos.com) - Tél : 01 58 07 92 00



Commerçants - Artisans - Entreprises

RÉSERVEZ

votre espace publicitaire  
dans le magazine de la ville de  
**BOURG-LA-REINE**



David  
Tiefenbach  
06 70 21 07 12



Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire  
de la ville

7, quai Gabriel Péri  
Joinville-le-Pont  
01 45 14 14 40



[www.groupecmp.com](http://www.groupecmp.com)

## BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS RESTONS UNIS FACE À LA CRISE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation de l'épidémie de Covid-19 en Île-de-France fait couler beaucoup d'encre dans la presse nationale. Un possible reconfinement restrictif est devant nous avec, à la clé, fermetures massives de commerces, et peut-être d'écoles.

Si la situation en France est alarmante, nous voulons insister sur la solidarité nationale qu'a connue notre pays au travers de cette crise. En premier lieu, l'État a pris ses responsabilités : le déploiement du chômage partiel pour les salariés, les aides aux indépendants, les reports de charges pour les entreprises, les prêts garantis etc. Le système est certainement perfectible mais il est cependant beaucoup plus inclusif que celui d'autres pays (en Allemagne par exemple, les tests PCR ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale). A cela s'ajoutent toutes les volontés qui se sont développées durant la crise : les élus locaux, en particulier les Maires, mais aussi les élus départementaux et régionaux, ont su apporter, dans l'improvisation, une assistance aux populations en détresse et proposer au Gouvernement des pistes d'actions de prévention (sessions de dépistages, installations de centres de vaccination).

Les citoyens aussi ont eu l'occasion de s'engager, au service des autres, dans le sens d'une large solidarité. A Bourg-la-Reine spécifiquement, ce sont des courses livrées chaque jour aux personnes isolées ou craignant pour leur santé, ce sont des appels quotidiens aux personnes âgées qui souffrent de la solitude, ce sont des collectes solidaires pour les plus démunis.

Pour tout cela, nous souhaitons vous remercier. Nous souhaitons saluer la formidable union trouvée à travers la rudesse de la crise. Nous souhaitons célébrer les liens tissés des uns envers leur prochain. Si cette crise nous aura appris quelque chose, c'est que l'espoir se trouve dans l'effort commun. Le covid-19 est un dur rappel de l'importance du civisme, de l'engagement citoyen auprès d'autrui.

Nous avons été au rendez-vous, ensemble.

Demain, il nous faudra nous remémorer ces moments. Ils nous faudra rappeler la dévotion des soignants, mais aussi des agents publics, des commerçants, des bénévoles... de tous ceux qui ont fait le vivre ensemble dans une période où, pour préserver la vie, il fallait distendre les liens.

Quand, grâce aux vaccins, tout sera fini, il nous faudra aussi savoir fêter la fin d'une période terrible. Il nous faudra retrouver confiance en l'avenir, forts des liens créés, de l'expérience acquise et du sens commun retrouvé.

Alors, ne relâchons pas nos efforts. Ensemble, continuons à appliquer les gestes qui nous protègent. Ainsi, c'est ensemble que nous célébrerons l'après.

La Majorité

## LA VILLE EN PARTAGE NOS QUESTIONS DÉRANGENT-ELLES ?

Dans sa Tribune de mars, la « Majorité » se livre à une attaque violente et tous azimuts des élus de l'opposition. Les réginauburgiens méritent mieux et la situation impose un climat de travail serein : en démocratie, la politique n'existe pas sans débat. Laissons ces « remontrances » et autres propos outrés à leurs anonymes auteurs, et poursuivons plutôt la mission donnée par nos électeurs : faire entendre leur voix, poser des questions pour comprendre, nous opposer parfois, proposer toujours. Nous nous interrogeons notamment sur : l'annulation de la commission Education, social, sports, petite enfance, citoyenneté, jeunesse, « aucun sujet n'étant à inscrire à l'ordre du jour ». La crise sanitaire frappe les écoles et les personnes les plus précaires, mais il n'y aurait rien à instruire et à discuter au prochain conseil municipal ? Le maintien du simulacre de dialogue sur le projet Faïencerie : les riverains du quartier ont dû créer une association pour tenter de se faire entendre et faire part publiquement de leur inquiétude (@AvenirdelaFaïencerie, sur fb) les priorités budgétaires obscures. Par ex. : un budget pour l'équipement de vidéo-sécurité d'une trentaine de domiciles mais refus d'une subvention supplémentaire pour une association œuvrant pour les plus démunis ! un programme environnemental parcellaire, appuyé sur les actions d'associations via le budget participatif, et le maintien à l'identique de travaux RD 920 pensés il y a 10 ans, sans intégrer l'urgence climatique.

la vague actuelle de départs de cadres municipaux responsables et compétents.

la différence de traitement du quartier des Bas coquarts (l'av. de Montrouge la plus sale et la moins nettoyée de la ville, la résidence La Fayette abandonnée par son bailleur Hauts de Seine Habitat, le Trois-mâts à nouveau sans direction...)

Dire et redire, poser des questions, défendre les réginauburgiens ... c'est pour cela que vous nous avez élus. Et comme le dit La Fontaine :

« Le monarque prudent et sage,

De ses moindres sujets sait tirer quelque usage,

Et connaît les divers talents,

Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens. »

Christophe Bonazzi, Marie Broutin, Marylène Cœur-Joly, André Del, Pierre-Alain Hauseux, Florence Maurice. Mail : [elus@blr-lavilleenpartage.org](mailto:elus@blr-lavilleenpartage.org). Page fb @laVilleenpartage

## SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE 12 ANS !

Il aura fallu 12 ans pour que la majorité entende la demande de Laure Thibaut, colistière de la liste Se Rassembler pour Bourg la Reine.

12 ans pour « comprendre » ! 12 ans pour accepter qu'une proposition de l'opposition peut être bonne pour la ville ! 12 ans pour, enfin, annoncer la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements ! Alors, à quoi sert ce plan ? Il sert à arrêter de naviguer à vue et d'avoir une projection sur 5 ans des investissements nécessaires à la vie de notre commune. Il était temps ! Mais force est de constater, que lors du Débat d'Orientation Budgétaire, ce plan n'était pas effectif. A noter, déjà un dérapage de plus de 75000 € sur le projet du gymnase des Bas-Coquarts, avec un retard prévisible déjà de plusieurs mois dans le rendu. Et des frais d'études, d'appel à des cabinets extérieurs, toujours non quantifiés et non justifiés auprès du Conseil Municipal. Alors poudre aux yeux ?

Nous serons vigilants.

Claude Fernandez  
Conseiller Municipal Se Rassembler pour Bourg-la-Reine



**FENZY DESIGN**  
MOBILIER & AMÉNAGEMENTS CONTEMPORAINS

# LIQUIDATION TOTALE AVANT TRAVAUX

sur Antony

Du 8 avril au 7 mai 2021

FENZY DESIGN  
120 AV. ARISTIDE BRIAND (RN 20)

Ouvert du mardi au samedi

fenzydesign.com  



“ N’attendez  
pas pour  
entendre. ”

**DÉCOUVREZ  
VOS CENTRES ENTENDRE  
DES HAUTS-DE-SEINE**

Henri CALEIX et Agathe RAOUL  
Audioprothésistes D.E.

**SCEAUX**

140, Avenue du Général Leclerc  
**01 46 61 87 47**

**BOURG-LA-REINE**

64, Boulevard du Maréchal Joffre  
**01 46 15 53 53**

**PRENEZ  
RENDEZ-VOUS  
EN LIGNE !**

[www.entendre.com](http://www.entendre.com)

Les audioprothésistes





## FRELON ASIATIQUE

# N'AGISSEZ PAS SEUL(E) !

Avec l'arrivée des beaux jours, la saison des insectes va repartir et les frelons asiatiques vont se remettre à construire comme chaque année de nouveaux nids. Amas de bois, niches, pots de fleurs, abris de jardin, fissures de muret et cimes d'arbres sont leurs lieux favoris. Redoutable prédateur d'abeilles, le frelon asiatique constitue un réel danger pour notre biodiversité. Bien qu'il ne soit pas plus dangereux pour l'homme qu'une abeille ou une guêpe, les personnes allergiques doivent rester vigilantes. Le risque de piqûre devient important si l'on s'approche du nid à moins de 5 mètres. Si vous repérez un nid de frelons, n'agissez pas seul(e) en tentant de le détruire vous-même.

- Consultez le site <http://www.fredonidf.com> de l'association Fredon IDF, chargée de surveiller, prévenir et lutter contre les organismes nuisibles.

- Signalez-le sur le site <https://allo-frelons.com> : cette année, Allo Frelons participe à une action collective de lutte contre le frelon asiatique, en partenariat avec l'INRAE de Bordeaux et le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris).

- Un autre site internet a été mis en place concernant le piégeage sélectif du frelon asiatique : <https://comptagecapturefrelonasiatique.fr>. Ce site web qui se veut informatif et participatif sera amélioré au fil du temps en fonction des résultats de la recherche. À noter également : les pompiers ne sont pas en mesure d'intervenir, sauf en cas de risque imminent pour l'homme, ou si une personne a été victime de piqûres.

## DÉJECTIONS CANINES

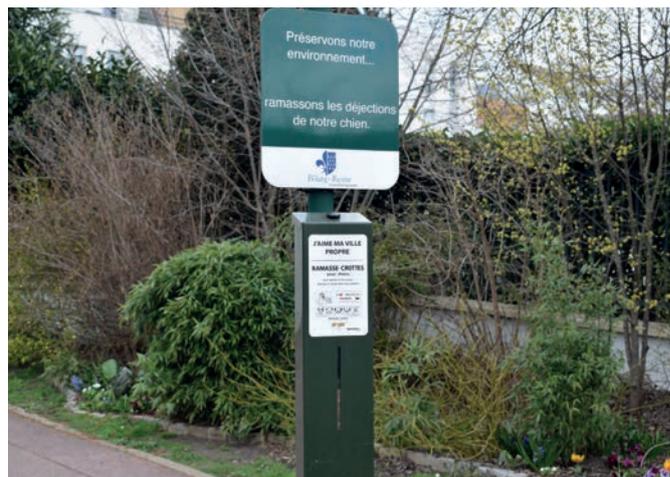
# L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !

Trottoirs, parcs et jardins, lieux et bâtiments publics, parties communes des immeubles... Les déjections canines polluent encore bien trop souvent notre quotidien. Riches en azote et en phosphore, mais aussi en bactéries et parasites, elles sont nocives pour les espaces verts comme pour la santé des humains et de nos amis à quatre pattes.

Pour résoudre ce problème de salubrité - et parce que la propreté est l'affaire de tous - la Ville en appelle au civisme et à la vigilance des propriétaires de chiens. Ceux-ci doivent ramasser systématiquement les déjections de leur animal dans l'espace public.

Pour les aider, les services municipaux mettent gratuitement à leur disposition des sacs canins à l'accueil de la mairie et dans les 15 distributeurs installés sur la commune. Et gare aux maîtres indécents qui encourent une amende de 68€ ! Cette mesure ne s'applique pas aux personnes malvoyantes accompagnées d'un chien guide, ni aux personnes dont le handicap ne permet pas de l'assurer.

**Le plan des emplacements des distributeurs de sacs canins est disponible sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Cadre de vie, Environnement, Déchets et propreté.**



# COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Fleurs coupés, tonte de pelouse, tailles de haie et feuilles mortes... La collecte hebdomadaire des déchets végétaux, assurée par Vallée Sud-Grand Paris, a repris depuis le 15 mars et durera jusqu'au 14 décembre inclus. À Bourg-la-Reine, elle a lieu le mardi ou le vendredi matin selon votre adresse. Vos déchets doivent être jetés dans le bac vert clair (pas dans un sac en plastique même biodégradable) la veille au soir ou le jour de la collecte avant 6h.

**Pour connaître le jour de collecte dans votre rue, consultez le guide du tri qui vous a été distribué dans votre boîte aux lettres. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie (6, boulevard Carnot) ou sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Environnement, gestion des déchets.**

## PERMANENCES

### Permanences juridiques

Maîtres Barbry-Paindestre, Dahan-Aouate et Coyola répondent aux questions liées au droit du travail et de la famille, sur RDV le samedi matin, de 9h30 à 11h30, en mairie.

**Contactez l'accueil de la mairie - 01 79 71 40 00**

### Assistants sociaux

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

**01 55 58 14 40**



## CARNET

### NAISSANCES

**Janvier**  
Léa DESVIGNES

**Février**  
Adeline ROZE MESENBURG  
Sacha ENGEL  
Juliette ROUSSEAU LECLERC  
FOURNIER  
Clémence GALLOIS  
Théodore FANEL

### DÉCÈS

**Janvier**  
Odette BERNARD

**Février**  
Michel FONTAINE  
Franco IANNA  
Jacques PÉRIÉ  
Marguerite IGARZA

Alex FABAREZ  
Jean COULON  
Huu NGUYEN  
Martine DESFARGES  
Jeanne PARENT

**Mars**  
Gilles GOURDY



## MENUS

■ **Produit issu de l'agriculture biologique**  
PC : plat complet

#### Lundi 29 mars

Carottes râpées bio vinaigrette  
Palette de porc à la diable  
Coquillettes et courgettes sautées  
Fromage blanc aromatisé aux fruits

#### Mardi 30 mars

Filet de merlu dieppoise  
Petits pois et carottes  
Camembert  
Fruit

#### Mercredi 31 mars

Pané de sarrasin et lentilles aux poireaux  
Ratatouille  
Pont l'Évêque  
Crème dessert chocolat  
Croissant boulanger local  
Fromage blanc sucré  
Fruit

#### Judi 1<sup>er</sup>

Tajine d'agneau aux abricots secs  
Rosties de légumes  
Cœur de Neufchâtel  
Feuilleté de Pâques

#### Vendredi 2

Poêlée de hoki sauce citron  
Semoule  
Yaourt nature et sucre  
Fruit

#### Mardi 6

Pavé de lieu Dugléré  
Ratatouille/ blé pilaf  
Saint-Nectaire  
Fruit

#### Mercredi 7

Betteraves à la vinaigrette  
Boeuf mode VBF  
Haricots plats aux petits oignons  
Fromage blanc nature + sucre

#### Judi 8

Chili sin aux haricots rouges  
Emmental  
Liégeois chocolat

#### Vendredi 9

Gratiné de poisson au fromage  
Semoule  
Yaourt nature + sucre

#### Lundi 12

Sauté de volaille sauce provençale  
Ratatouille/boulgour  
Emmental  
Fruit

#### Mardi 13

Poulet rôti au jus  
Haricots plats aux oignons  
Brie  
Mousse au chocolat

#### Mercredi 14

Tajine de boulettes d'agneau  
Légume du tajine  
Fromage blanc nature + sucre  
Fruit

#### Judi 15

Brioche individuelle boulanger local  
Lait briquette  
Compote pomme framboise

#### Vendredi 16

Velouté de légumes  
Quenelles de brochet sauce crevette  
Riz créole  
Flan parisien

#### Lundi 19

Cassoulet  
Camembert  
Crème dessert vanille

#### Mardi 20

Pain  
Petit suisse sucré  
Fruit  
Barre de chocolat

#### Mardi 21

Crêpe au fromage  
Couscous végétarien aux pois chiches  
Semoule  
Fruit

#### Mercredi 21

Lait chocolat briquette  
Compote pommes cassis  
Confiture

#### Mercredi 21

Carbonnade de bœuf  
Carottes vichy/pommes vapeur  
Morbier  
Compote de poire

Marbré chocolat  
Yaourt velouté aux fruits  
Pur jus d'orange

#### Judi 22

Sauté de volaille chasseur  
Petits pois  
Vache qui rit  
Fruit

Pain au lait boulanger local  
Fromage blanc nature + sucre  
Pur jus de raisin

#### Vendredi 23

Lasagnes au saumon  
Garniture  
Fromage blanc nature + sucre  
Beignet au chocolat

Gaufre nature  
lait briquette  
Fruit

#### Lundi 26

Betteraves vinaigrette  
Rôti de porc à la moutarde  
Haricots verts/macaronis  
Fruit

#### Mardi 27

Pain  
Fraidou  
Palet breton  
Compote de pomme ananas

#### Mardi 27

Falafels de fèves sauce fromage blanc, coriandre et menthe  
Ratatouille  
Chaussés aux moines  
Crème dessert praliné

#### Mardi 28

Pain d'épice  
Yaourt sucré  
Pur jus de pomme

#### Mercredi 28

Escalope de volaille en sauce  
Purée de brocolis  
Yaourt aromatisé  
Île flottante

#### Mardi 29

Pain  
Lait briquette  
Fruit  
Confiture

#### Judi 29

Rôti de dinde vallée D'Auge  
Gratin de choux fleurs  
Emmental  
Mousse au chocolat au lait

#### Judi 29

Pain  
Petit suisse sucré  
Pur jus de raisin  
Pâte à tartiner

#### Vendredi 30

Gratiné de poisson au fromage  
Poêlée méridionale  
Fromage blanc nature + sucre  
Fruit

Moelleux citron  
Lait chocolat briquette  
Fruit

## PETITES ANNONCES

### LA VILLE RECRUTE

#### Action sociale et familiale

> Auxiliaires de puériculture diplômés

> Éducateur/trice de jeunes enfants

> Aide-auxiliaires de puériculture

> Agent d'accueil et d'instruction au CCAS

Stagiaire administratif

#### Direction Générale

> Gardien-brigadier de police municipale

#### Éducation

> Animateur/trice accueil de loisirs périscolaire

#### Culture et événementiel

> Médiathécaire

#### Offre de stage

> Stagiaires administratifs

> Service civique développement durable

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

#### Adressez

lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Maire

6, boulevard Carnot

92340 Bourg-la-Reine

ou à : [grh@bourg-la-reine.fr](mailto:grh@bourg-la-reine.fr)



## PHARMACIES DE GARDE

### Lundi 5 avril

104, avenue du Général Leclerc  
01 46 61 80 80

### Dimanche 11 avril

Pharmacie de la Gare  
178, rue Houdan à Sceaux  
01 47 02 77 97

### Dimanche 18 avril

Pharmacie des Blagis  
51, rue de Bagneux à Sceaux  
01 46 61 10 59

### Dimanche 25 avril

Pharmacie Dahan  
144, avenue du Général Leclerc à Sceaux  
01 43 50 03 00

### Samedi 1<sup>er</sup> mai

Pharmacie Damasse  
96, avenue du Général Leclerc  
01 46 61 96 96

### Dimanche 2 mai

Pharmacie des Quatre Chemins  
5, avenue des Quatre Chemins à Sceaux  
01 46 61 16 12



**Le Maire, Patrick Donath**

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.  
01 79 71 40 20  
cabmaire@bourg-la-reine.fr

**Permanences sans rendez-vous :**

- > Jeudi 1<sup>er</sup> avril de 8h30 à 10h30, en Mairie
- > Jeudi 6 mai à 16h30 aux Trois-Mâts

**Isabelle Spiers**

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**  
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

**Henry-Pierre Melone**

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**  
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

**Maryse Langlais**

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**  
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

**Philippe Ancelin**

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV. **01 79 71 40 90**  
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

**Anne Sauvey**

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV. **01 79 71 43 20**  
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

**Joseph El Gharib**

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV. **01 79 71 41 80**  
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

**Lise Le Jean**

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**  
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

**Cédric Nicolas**

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV. **01 79 71 41 70**  
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

**Sylvie Courtois**

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**  
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

**Serge Kerveillant**

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**  
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

**Virginie Barbaut**

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV. **01 79 71 41 25**  
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

**Christophe Gélardin**

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV. **christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr**

**Permanences de la députée**

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

frederique.dumas@assemblee-nationale.fr  
**06 45 26 38 73**

**Permanences du conseiller régional**

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à partir de 11h. **01 79 71 40 00**

**Permanences du conseiller départemental**

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. **p.ouzoulias@senat.fr**  
**06 72 52 41 00**

**Liste La Ville en partage**

Reçoit sur RDV les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.  
**eluslvpe@framalistes.org**

**Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine**

Reçoit le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.  
**claud.fernandez@bourg-la-reine.fr**

 NUMÉROS UTILES

**Mairie de Bourg-la-Reine**

Accueil général au 6, boulevard Carnot  
01 79 71 40 00 (24 h/24)  
mairie@bourg-la-reine.fr  
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
> Mardi : de 8h30 à 12h  
> Samedi : de 9h à 12h  
(Service Citoyenneté et population)

**Urgences**

**SOS 92** : 01 46 03 77 44  
**SAMU** : 15  
**SAMU social** : 115  
Depuis un portable : 112

**Sourds et malentendants :**

SMS au 114

**Centre anti-poison :**

01 40 05 48 48

**Hôpital Bécclère**

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart  
01 45 37 44 44

**Ambulances**

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hay-les-Roses  
01 46 63 24 31

**Pompiers : 18**

Caserne de Bourg-la-Reine  
Ligne de feu : 01 47 02 09 38  
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

**Police nationale : 17  
Commissariat d'Antony**

50, avenue Gallieni  
01 55 59 06 00

**Police municipale**

7, place Condorcet  
01 79 71 40 40  
police.municipale@bourg-la-reine.fr

**LOCATION / VENTE / ACHAT**

À vendre une pendule portique (Napoléon III) en état de marche et son globe, un tableau en soie (Indochine) représentant des paons, une table à thé sur deux niveaux (style anglaise).  
Tél. 06 18 15 64 69

Rachète disques vinyls, BD, hi-fi.  
Tél. 06 95 58 76 93

**EMPLOI**

Assistante parentale cherche garde d'enfants les week-end et jours fériés ainsi que du baby-sitting le soir à partir de 18h45.  
Tél. 06 24 84 09 44

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.  
Tél. 07 61 23 06 82

Femme sérieuse, expérimentée (avec références) cherche à effectuer des heures de ménage et repassage.  
Tél. 06 08 04 50 00

Femme auxiliaire de vie recherche garde personne âgée.  
Tél. 06 63 78 19 83

Nounou expérimentée recherche des bouts de chou à garder. Je m'occupe d'enfants depuis plus de 10 ans.  
Tél. 06 41 40 58 41

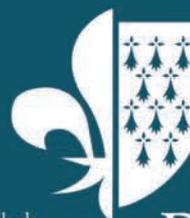
Sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez :  
- La Ville recrute (emplois, stages)  
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

TERRE  
2024  
DE JEUX

NOU

VEAU

LES JEUX



ville de  
**Bourg-la-Reine**  
Vivre et Entreprendre